BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3860 du Vendredi 22 Février 2019 - 66e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Vatican

La question des abus sexuels en débat

La cérémonie d'ouverture (P.9)

Echos des Commissions

Les Commissions épiscopales ont ouvert l'Année pastorale 2018-2019 par une messe

Une vue des participants à la messe (P.9)

Social

Les pharmaciens ont suspendu leur préavis de grève

(Page 11)

Editorial

Langues maternelles ?

Fidèle Dimou à propos de la grogne chez les cheminots

«Le Gouvernement ne peut travailler sous la pression des syndicats»

(P.3)

Pont route-rail Brazzaville-Kinshasa

La table ronde des partenaires techniques et financiers prévue en juin prochain

(P.4)

La Convergence citoyenne «Sangu»

Bonaventure Mbaya réclame un dialogue national inclusif

(P.3)

Nostalgie

Il était une fois Bienvenu Kimbembé "Akim"...

(P.14)

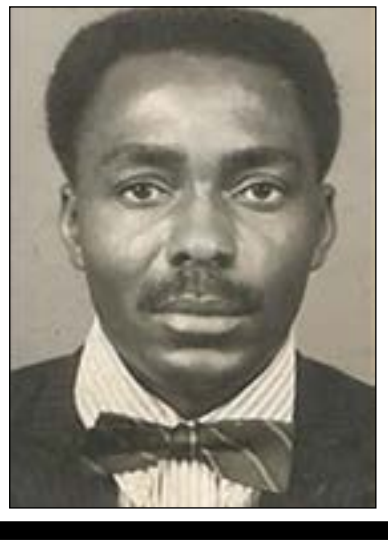

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)

REPUBLIQUE DU CONGO
Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDRCH)
AMI N°007-2018/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP

Secteur: Education
Référence de l'accord de financement: Prêt FAD2100150033294
N° d'identification du Projet: P-CG-IAE-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement pour couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre d'un contrat des services d'un consultant-firme chargé des «études architecturales et techniques, suivi et supervision des travaux de construction du centre de formation des métiers de mines à Souanké, dans le Département de la Sangha, en République du Congo».

2- Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

• **Phase 1:** Etudes préliminaires, études d'esquisse d'avant-projet sommaire (APS), avant-projet détaillé (APD) et dossier d'appel d'offres (DAO).

• **Phase 2:** Suivi et supervision technique des travaux de construction.

3. La Cellule d'Exécution du Projet (CEP), invite par le présent avis, les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité du personnel qualifié et expérimenté, etc.).

Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, édiction 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : http://www.afdb.org.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes: 09h00 à 12h00 et 13h00 à 15h30, du lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 05 mars 2019 à 12 h 00 et porter expressément la mention suivante:

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DES RESSSOURCES HUMAINES

CELLULE D'EXECUTION DU PROJET «AMI N°007-2018/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT- FIRME CHARGE DE REALISER LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES, SUIVI ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE FORMATION DES METIERS DE MINES A SOUANKE, DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANGHA, EN REPUBLIQUE DU CONGO.».

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

A l'attention de: Madame Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA;
Coordonnatrice du PDCRH;
Case 252, Camp des Sommeilleux, Derrière la DEC Générale
Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (+242) 06.632.54.06/05.521.83.24
E-mail: *sec.pdcrh@outlook.com*

La Coordonnatrice du PDCRH

Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)

REPUBLIQUE DU CONGO
Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDRCH)
AMI N°006-2018/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP

Secteur: Education
Référence de l'accord de financement: Prêt FAD2100150033294
N° d'identification du Projet: P-CG-IAE-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement pour couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre d'un contrat des services d'un consultant-firme chargé des «études architecturales et techniques, suivi et supervision des travaux de réhabilitation et agrandissement du centre de formation des métiers de bois de Mossendjo, dans le Département du Niari, en République du Congo».

2- Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

• **Phase 1**: Etudes préliminaires, études d'esquisse d'avant-projet sommaire (APS), avant-projet détaillé (APD) et dossier d'appel d'offres (DAO).

• **Phase 2**: Suivi et supervision technique des travaux de construction.

3. La Cellule d'Exécution du Projet (CEP), invite par le présent avis, les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité du personnel qualifié et expérimenté, etc.).

Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, édiction 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse: http://www.afdb.org.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : 09h00 à 12h00 et 13h00 à 15h30, du lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 05 mars 2019 à 12 h 00 et porter expressément la mention suivante :

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DES RESSSOURCES HUMAINES

CELLULE D'EXECUTION DU PROJET « AMI N°006-2018/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT- FIRME CHARGE DE REALISER LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES, SUIVI ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION DES METIERS DE BOIS DE MOSSENDJO, DANS LE DEPARTEMENT DU NIARI, EN REPUBLIQUE DU CONGO. ».

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

A l'attention de: Madame Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA;
Coordonnatrice du PDCRH;
Case 252, Camp des Sommeilleux, Derrière la DEC Générale
Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (+242) 06.632.54.06/05.521.83.24
E-mail: *sec.pdcrh@outlook.com*

La Coordonnatrice du PDCRH

Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA

La Convergence citoyenne «Sangu»

Bonaventure Mbaya réclame un dialogue national inclusif

La Convergence citoyenne «Sangu», membre de la Fédération de l'opposition congolaise (FOC), dirigé par l'ancien ministre Bonaventure Mbaya, a organisé mercredi 19 février 2019 à Brazzaville, la cérémonie d'échange de vœux de nouvel an avec ses militants. Le président de la Convergence citoyenne a délivré un message dans lequel, il a annoncé la tenue du congrès extraordinaire de son parti pour le18 juin prochain. Et a exigé l'organisation d'un véritable dialogue national inclusif, *«seul cadre crédible pour aboutir à un compromis politique en 2021»*, selon lui.

Les militants pendant la cérémonie

Bonaventure Mbaya a indiqué que la situation nationale est tellement grave que le dernier message du chef de l'Etat, qui aurait dû soulager le pays, a déçu les Congolais qui attendent toujours les solutions à cette catastrophe nationale *«Nous en avons tous gardé un goût d'amertume et immense sentiment de déception dans la mesure où aucune décision exécutoire et réconfortante n'a été annoncée par le chef de l'Etat»*, a-t-il déclaré.

Il a estimé que tout le monde pense aujourd'hui à une solution apaisée qui, tout en garantissant la réconciliation nationale, engagerait dans le pays les grandes réformes attendues pour une nouvelle gouvernance et préserverait la paix, l'unité, la concorde nationale: *«C'est ce qui donne tout son sens à l'idée d'un dialogue nationale inclusif»*.

Le président de la Convergence citoyenne a donné le point de vue de son parti et de l'alliance sociale-démocrate du Congo, sur la nécessité et les conditionnalités de la tenue d'un tel dialogue national inclusif, dans le contexte particulier actuel du Congo, *«pays en crise généralisée»*.

Il rappelle qu'en effet, associée à l'Alliance social-démocrate du Congo *«notre parti, la Convergence citoyenne, a toujours réaffirmé sa fidélité aux valeurs de paix et de démocratie, de liberté, de solidarité et de justice sociale qui fondent la social-démocratie, doctrine que nous avons en partage au sein de la grande famille socialiste, travailliste et progressiste mondiale et à laquelle nous sommes si fortement attachés»*, a-t-il indiqué.

Face au danger de déstabilisation qui, selon lui, *«guette et menace notre pays et toute la sous-région de l'Afrique centrale, nous n'avons jusqu'à ce jour ménagé aucun effort pour un véritable dialogue national inclusif, seul cadre crédible pour aboutir à un compromis politique, positif et constructif qui peut nous garantir la paix, la stabilité et une élection présidentielle apaisée en 2021»*, a-t-il soutenu.

Et d'ajouter: *«Nous devons rester constants sur ce point car les sociaux-démocrates ont la pleine conscience de ce que, c'est à travers l'art du compromis politique, positif et constructif, que les sociétés modernes ont su préserver la paix, la stabilité et la sécurité à travers le monde, à la fin de tous les conflits qui ont jalonné l'histoire de l'humanité, des origines jusqu'à nos jours»*.

Bonaventure Mbaya pense que les différents dialogues organisés dans le pays n'ont en définitive été que des occasions manquées pour la réconciliation nationale, la consolidation de la démocratie et la bonne gouvernance nationale. *«Ces différents dialogues ont plus contribué à réinstaller le PCT comme parti-Etat, consolider le pouvoir en place dans sa mauvaise gouvernance et à anéantir les avancées démocratiques mises en place par l'historique Conférence nationale souveraine et par la transition en 1991 et 1992»*, a-t-il expliqué.

Il a rappelé, en outre, que c'est cette expérience des dialogues congolais qui a fait que de très nombreux compatriotes aient, récemment, été surpris d'entendre le chef de l'Opposition constitutionnelle annoncer au cours d'une conférence de presse à laquelle étaient associés les dirigeants politiques de cette opposition constitutionnelle, que celle-ci serait prête à participer à un dialogue, sans préalables ni conditions. *«Que veut dire cet engagement public, dans le contexte congolais actuel, un contexte caractérisé par cette crise multidimensionnelle qui frappe gravement et durement notre pays? Parlons-nous du même dialogue national inclusif? Avons-nous la même compréhension de son caractère national et inclusif?»*, s'est-il interrogé.

Pour Bonaventure Mbaya, le dialogue national inclusif auquel l'opposition constitutionnelle a décidé de participer, sans condition ni préalable, ne risque-t-il pas d'être une simple reproduction des dialogues passés? *«La Convergence citoyenne ne s'engagera dans aucune démarche qui prônerait la tenue d'un dialogue national inclusif qui ne se conformerait pas aux conditionnalités énoncées ci avant»,* a dit le conférencier qui a annoncé la tenue du congrès extraordinaire de son parti le 18 juin prochain à l'occasion du 15e anniversaire de sa création.

Pascal Azad DOKO

Grogne chez les cheminots

«Le Gouvernement ne peut travailler sous la pression des syndicats», avertit Fidèle Dimou

Le Chemin de fer Congo océan (CFCO) a été secoué du 5 au 12 février dernier par un mouvement de grève. Une motion de défiance avait été prise par les employés contre le directeur général de l'entreprise et son staff. Les travailleurs réclament aussi le paiement de deux années d'arriérés de salaire, les deux années concernant l'immobilisation des activités du fait des violences armées au Pool. Au terme des négociations, un relevé de conclusions a été signé entre la direction générale et l'intersyndicale. Mais le climat de tension a obligé le ministre des Transports Fidèle Dimou, à aller à la rencontre des employés à Pointe-Noire.

Fidèle Dimou

Les cheminots

Les délégués du personnel et les travailleurs ont parlé au ministre qui a cherché à savoir si le relevé des conclusions qui avait été signé pour désamorcer la crise était la manifestation d'un consensus. Mais il s'est par la même occasion montré direct et ferme: *«Le Gouvernement ne peut pas travailler sous la pression des syndicats»*, a-t-il averti. Il a plutôt exhorté les travailleurs à reprendre le travail.

Le Chemin de fer Congo-Océan vient à peine de reprendre son activité. Le mouvement de grève déclenché en a surpris plus d'un. Les employés accusent leurs syndicats d'avoir été corrompus à hauteur de 14 millions de francs Cfa, alors que les travailleurs attendent le paiement de leurs arriérés de salaire.

M. Apollinaire Mavoungou, président de l'intersyndicale du CFCO, a tenté d'expliquer la situation: *«Nous sommes à deux ans (sans salaire, Ndlr) et vous savez quelle est la vie d'un Africain. Oui, le chemin de fer a été relancé mais quelle est la condition de vie des travailleurs? Nous sommes restés comme les enfants abandonnés»*, a-t-il dit.

Selon lui, l'agitation et les échauffourées ont débuté au Km4. *«Dès lors que nous avons signé ce relevé de conclusions, le travail devrait reprendre. Ceux qui ne vont pas se plier à cette volonté, l'administration devrait s'occuper d'eux. Nous ne pouvons pas accepter que les gens puissent organiser un tel désordre dans l'entreprise. Nous nous opposerons à cela»*, a-t-il fait savoir.

Le ministre Fidèle Dimou, lui, n'a pas voulu laisser planer les ambiguïtés: *«Vous avez soulevé une pierre qui vous retombe dessus. Il y a des procédés et des manières. Vous avez rédigé une motion de défiance par laquelle vous demandez le départ du directeur général et son staff. Encore que ce n'est pas de votre compétence. Nous, tutelle, nous savons ce que nous avons à faire. Le rôle du syndicat a ses limites. Vous n'avez pas à demander à l'administration de prendre ses responsabilités. Le Gouvernement ne peut travailler sous la pression des syndicats»*, a-t-il martelé.

Dans leurs revendications, les travailleurs ont également évoqué la concurrence de la route avec le chemin de fer. *«N'ayez pas peur de la concurrence. Ça ne doit pas vous gêner. Ne demandez pas ça à un Gouvernement, il ne le fera pas.*

(Suite en page 4)

Editorial

Langues maternelles ?

Nous avons célébré ces mercredi et jeudi la Journée internationale de la langue maternelle. Il existe un chapelet de journées à célébrer que l'ONU a alignées, chacune a son importance, chacune est plus ou moins observée. Mais célébrer la langue maternelle dans un pays comme le nôtre c'est dire tout et rien. C'est renvoyer à une réalité avec laquelle nous entretenons une relation ambiguë, et que nous avons de la peine à clarifier.

Notre pays ne compte pas - plus !- de journal édité dans aucune de nos langues maternelles. Dans la rue, il n'est pas rare qu'on considère avec dédain le Congolais qui parle sa langue. Sous la colonisation et même longtemps après, qui parlait une langue autre que le français à l'école était puni par le port du «symbole» infâmant. Nous n'avons jamais su nous approprier nos langues.

Au contraire, nous en avons même fait des armes de guerre et de division. Les concepts «Sud», «Nord» se renforcent avant tout par la capacité de nos langues à nous cantonner dans nos ghettos ataviques. Parler en ville aujourd'hui, c'est parler et écrire le français. C'est-à-dire se tenir le plus loin possible de la langue maternelle qui fait plouc. Les deux grandes langues véhiculaires, le lingala et le kikongo, peinent à pénétrer les aires qui n'étaient pas celles de leur prédilection de départ.

Il n'est même pas certain qu'un journal écrit dans l'une ou l'autre de ces deux langues ne soit pas un autre instrument de division. De la provocation ou de la défiance suivant les points de vue. Dans un pays en crise économique profonde, afficher sa langue maternelle ne fait pas ringard, mais osé ! Alors, quelles langues maternelles avons-nous voulu célébrer mercredi et jeudi?

Une langue est l'expression de la culture d'un peuple. Aux forceps, les Centrafricains ont réussi à n'en avoir qu'une seule, le sango. Quelle est la volonté politique qui nous rapproche de l'idée de nous réapproprier nos langues maternelles? De leur ôter les enveloppes sur lesquelles se fonde la suspicion dont nous les entourons?

Nous avons des langues maternelles à foison; nous nous sommes donné le mot de ne les parler que dans le vase clos de nos parcelles. Célébrer une maladie honteuse, ce n'est pas donner de la visibilité à une réalité comme celle-là qui a pourtant sa beauté. Puisque la langue maternelle doit se célébrer, sachons lui donner la place qu'elle mérite dans la richesse de nos diversités!

Albert S. MIANZOUKOUTA

Pont route-rail Brazzaville-Kinshasa

La table ronde des partenaires techniques et financiers prévue en juin prochain

Il s'est tenu à Brazzaville, le 19 février 2019, la première réunion du Comité d'organisation de la table ronde des partenaires techniques et financiers devant permettre de mobiliser les financements nécessaires à la réalisation des projets de construction du pont route-rail Brazzaville-Kinshasa, du prolongement du chemin de fer Kinshasa-Ilebo, de la route Ouesso-Bangui-Ndjamena et de la navigation sur le fleuve Congo et ses affluents Oubangui et Sangha. Les travaux étaient présidés par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, ministre du Plan, en présence de Fidèle Dimou, ministre des Transports, Mme Marie Thérèse Chantal Mfoula, secrétaire générale adjointe de la CEEAC, et Augustin Karanga, représentant de la Banque africaine de développement (BAD).

Les experts autour des deux membres du gouvernement

Cette rencontre, la première d'une série de réunions du Comité d'organisation, devra conduire à la tenue de la table ronde en juin 2019, afin de mobiliser les financements nécessaires à la réalisation de ces projets structurants.

Dans son allocution, Mme Marie Thérèse Chantal Mfoula, secrétaire générale adjointe de la CEEAC, chargée du département de l'intégration physique, économique et monétaire, a réaffirmé la détermination de son institution à ne ménager aucun effort pour permettre l'aboutissement heureux de tous les projets d'intégration régionale qui lui sont confiés par ses Etats membres.

Le représentant de la Banque africaine de développement (BAD), Augustin Karanga, a également renouvelé la volonté de son institution à accompagner la CEEAC et les Etats concernés dans la mobilisation des ressources nécessaires au financement de ces deux grands projets, à savoir: la construction du pont route-rail Brazzaville-Kinshasa, du prolongement du chemin de fer Kinshasa-Ilebo, de la route Ouesso-Bangui-Ndjamena et de la navigation sur le fleuve Congo et ses affluents, Oubangui et Sangha.

Pour lui, la table ronde prévue en juin prochain et à l'organisation de laquelle la *«banque apportera un appui, constitue opportunément un bon point d'ancrage pour enclencher cet exercice. La Banque voudrait également porter à votre connaissance qu'elle a inscrit à son programme d'intervention en Afrique centrale pour les 3 ans à venir ces deux projets mais ne saurait à ce stade s'engager sur des montants précis»,* a signifié Augustin Karanga.

Ce faisant, il a attiré l'attention de la CEEAC sur les étapes-clés à maîtriser pour garantir le succès de la démarche. *«La Banque formule le vœu ardent que ces deux projets phares soient rapidement structurés, financés et mis en œuvre rapidement et efficacement dans les années qui viennent. A cette fin, la qualité des rapports dont nous disposons devrait permettre de soutenir les négociations avec les partenaires au développement susceptibles d'accompagner la construction de ces projets phares et structurants»*, a-t-il indiqué.

«L'Afrique que nous voulons, celle que ses hauts dirigeants œuvrent à bâtir, à l'horizon 2063, est une Afrique intégrée, prospère et en paix, animée et gérée par ses propres citoyens et constituant une forte dynamique sur la scène internationale». C'est par ces mots que Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, ministre du Plan, a débuté son allocution d'ouverture des travaux.

Pour elle, cette vision optimiste du futur continent traduit *«notre ambition pour une Afrique forte et solidaire»;* la mise en œuvre de ces projets permettra de créer de nouvelles opportunités d'emplois, promouvoir le commerce et les investissements transfrontaliers dans les domaines de l'industrie manufacturière, des grands travaux d'infrastructures, des services, dont le tourisme, etc.

En effet, la construction du pont sur le fleuve Congo entre les villes de Kinshasa et Brazzaville sera constituée par une succession de 10 travées de longueur totale de 1575 mètres linéaires incluant des raccordements routiers et ferroviaires pour un coût global intégrant un poste de contrôle unique frontalier, le contrôle et la surveillance des travaux, les mesures environnementales et les expropriations.

Longues de 1310 km, les projets de routes Ouesso-Bangui-Ndjamena sont, quant à eux, répartis comme suit: tronçon au Congo (504 km), tronçon RCA (693 km) et tronçon Tchad (113 km). *«L'un des objectifs essentiels du projet de bitumage de cette route est, incontestablement, celui de la diminution des coûts généralisés du transport sur le corridor, notamment entre la partie Nord du Congo, la RCA et le Sud du Tchad, en offrant une liaison pérenne et des conditions de circulation sûres et fluides»,* a déclaré Mme la ministre.

Par ailleurs, la navigation sur le fleuve Congo concerne la section allant de Brazzaville-Kinshasa à Liranga avec des aménagements sur la Sangha et l'Oubangui. *«Ce projet renferme plusieurs objectifs notamment la valorisation de la vocation naturelle de transport sur le fleuve et ses affluents avec le désenclavement des zones de production et de consommation du bassin du fleuve Congo. Plusieurs ponts ont également fait l'objet de l'étude soit pour leur construction, soit pour leur réhabilitation, aussi bien au Congo, qu'en RDC ou en RCA»,* a précisé Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, qui a estimé que les moyens financiers consistants sont appelés à être mobilisés pour la réalisation de ces importants travaux d'infrastructures et d'équipements.

En réalité, cette rencontre des experts des Etats membres de la CEEAC et de la CEMAC, avec le soutien professionnel des experts du cabinet CIMA, consistait à faire valider, au Comité d'organisation de la table ronde, la synthèse du rapport de leurs travaux tenus, du 14 au 18 février 2019, pour l'examen des avant-projets détaillés des différentes études.

KAUD

«Le Gouvernement ne peut travailler sous la pression ...

(Suite de la page 3)

Ce qui est vrai, c'est qu'il y a des choses que le train fait et que la route ne pourra pas faire. Si la tutelle est celle que j'incarne, je sais ce que je fais. Ne m'apprenez pas à faire mon métier. Vous avez vos fonctions à vous», a dit le ministre, satisfait tout de même que les travailleurs aient décidé de reprendre le travail.

Concernent les retards des salaires, il a fait remarquer aux travailleurs que le trafic venait à peine de reprendre. *«On ne peut pas dire qu'on a déjà engrangé des milliards pour tout régler. Vous avez supporté deux ans, maintenant que le train est revenu sur les rails, vous vous mettez en grève. C'est de l'agitation, parce que la grève a un fond juridique et un processus. Si vous ne travaillez pas, comment voulez-vous que l'Etat puisse vous payer? Ne vous trompez pas, les salaires du CFCO, c'est vous! L'Etat travaille à vous soutenir dans l'investissement du chemin de fer. Le reste, il ne faut pas l'attendre de l'Etat. Vous êtes une entreprise à caractère industriel et commercial, ne commettez pas l'erreur de demander à l'Etat de vous payer les salaires. Mettez-vous au travail, il y aura des conséquences. Il faut qu'on remette de l'ordre dans cette maison»*, a-t-il estimé.

Pour sa part et interrogé sur les allégations portées contre lui, le directeur général du CFCO, Jean-Claude Tchibassa Louboungou, s'est dit serein: *«Je suis partagé entre le dépit et le sourire. Sourire pas de joie; tout simplement pour dire une chose: nous occupons des postes pour avoir succédé à des anciens et celui-ci sera un jour occupé par quelqu'un d'autre. Mais, il vous revient l'obligation de léguer un héritage, une entreprise qui est viable et qui permet une pérennité et une longévité pour les générations qui viennent. Ce que j'ai fait avec mes collaborateurs relève de la gageure. Ça devrait plutôt nous valoir des félicitations plus que des quolibets. Je suis de passage. Je partirai, soit par la retraite ou bien Dieu me rappellera. Les deux années passées à la tête du CFCO, je puis vous rassurer que j'en suis fier»*, a-t-il déclaré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère des Hydrocarbures

AVIS DE RECRUTEMENT

L'OrganisationdesProducteursdePétrole Africains (APPO) recrute :

I- Pour les Directeurs :

- Département des Services d'appui
-CentredeRechercheetDéveloppementRilwanu LUKMAN

A- Profil recherché :

-Titulaired'undiplômed'étudessupérieuresen étudespétrolièresouendéveloppementoudetoute autrequalification/certificationpertinentedélivrée paruneuniversité/établissementd'enseignement supérieur/ un organisme professionnel ;
- Tranche d'âge : entre 40 et 60 ans ;
-Minimumdequinze(15)annéesd'expérienceprofessionnelledansledomainedupétroleetdel'énergie;
-Réflexionstratégiquesurlamiseenœuvreduprogramme dans le secteur du pétrole et du gaz
-Expériencepertinentedelaplanificationetdel'exécutiondepolitiques,programmesetprojetsmajeurs danslesecteurpétrolieretgazierainsiqued'activités connexes;
-Unebonneconnaissancedesoutilsinformatiques etbureautiques,ainsiquedeMSExcel,PowerPoint etMSProjectseraitunatoutsupplémentaire;
-Bonnesaptitudespourl'analyse,l'organisationet lacapacitéàtravaillerenéquipedansunenvironnement multiculturel;
-Capacitéàgéreruneéquipedansunenvironnementmulticulturel,àdévelopperdebonnesrelations aveclesautresmembresdupersonneletpartagerles connaissances;
- Capacité de délégation et de décision.

B- Composition des dossiers de candidature:

- lettre de candidature;
- lettre de motivation;
- deux (02) lettres de référence;
-copiescertifiéesconformes/notariéesdediplômeset decertificatsdetravail;[vérificationdesantécédents];
-copied'unecarted'identité/passeportvalide;
-copied'unextraitdecasierjudiciairedatantdemoins de trois (03) mois;
- curriculum vitae daté et signé par l'auteur.

LescandidaturessontàadresseràlaReprésentation NationaleAPPOpourleCongo,auMinistèredesHydrocarburesenfacedel'InstitutFrançaisduCongo(ex Centre Culturel Français) Brazzaville).

Ladatedelimitedesdépôtsdescandidaturesestfixée au 25 février 2019.

I- Pour les autres postes du groupe II :

- Conseil Juridique
- Communication & Relations Publiques

A- Profil recherché:

-Titulaired'undiplômedupremiercycleenétudes pétrolièresoudanstouteautrequalification/certificationpertinentedélivréeparuneuniversité/un établissementd'enseignementsupérieur/unorganisme professionnel reconnu;
- Tranche d'âge : entre 35 et 50 ans;
-Minimumdedix(10)annéesd'expérienceprofessionnelle dans le secteur pétrolier;
-Réflexionstratégiquesurlamiseenœuvreduprogramme dans le secteur du pétrole et du gaz;
-Expériencepertinentedelaplanificationetde l'exécutiondepolitiques,programmesetprojets majeursdanslesecteurpétrolieretgazierainsique d'activités connexes;
-Unebonneconnaissancedesoutilsinformatiques etbureautiques,ainsiquedeMSExcel,PowerPoint etMSProjectseraitunatoutsupplémentaire;
-Bonnesaptitudespourl'analyse,l'organisationet lacapacitéàtravaillerenéquipedansunenvironnement multiculturel ;
-Capacitéàgéreruneéquipedansunenvironnementmulticulturel,àdévelopperdebonnesrelations aveclesautresmembresdupersonneletpartager les connaissances ;
- capacité de délégation et de décision.

B- Composition des dossiers de candidature:

- lettre de candidature ;
- lettre de motivation ;
- une (01) lettre de référence ;
-copiescertifiéesconformes/notariéesdediplômes etdecertificatsdetravail;[vérificationdesantécédents] ;
-copied'unecarted'identité/passeportvalide;
-copied'unextraitdecasierjudiciairedatantde moins de trois (03) mois ;
- curriculum vitae daté et signé par l'auteur.

LescandidaturessontàadresseràlaReprésentationNationaleAPPOpourleCongo,auMinistère desHydrocarburesenfacedel'InstitutFrançaisdu Congo(exCentreCulturelFrançais)Brazzaville).

Ladatelimitedesdépôtsdescandidaturesestfixée au 25 février 2019.

Pierre Ngolo, secrétaire général du PCT

«Le Mouvement du 5 février 1979 a été porteur de stabilité, d'assurance et d'espoir pour le Parti»

Au fil des années, la date du 5 février est devenue une date marquante pour le Congo et pas seulement pour les adhérents au Parti congolais du travail (PCT). L'arrivée au pouvoir du président Denis Sassou-Nguesso reste un point de départ d'une nouvelle histoire. Le 5 février dernier, le PCT a tenu à le rappeler avec emphase. Voici l'intégralité du discours prononcé par Pierre Ngolo, à l'occasion du 40e anniversaire du Mouvement du 5 février 1979.

Pierre Ngolo

Camarades Secrétaires Permanents,
Camarades membres du Bureau Politiques,
Camarades membres de la Commission Nationale de Contrôle et d'Evaluation,
Mesdames et Messieurs les dirigeants des partis politiques de la Majorité Présidentielle,
Camarades membres du Comité Central,
Camarades membres du Comité d'honneur du Parti,
Camarades membres du Conseil Fédéral PCT Brazzaville,
Camarades militants et sympathisants,
Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui 5 février 2019, le Parti Congolais du Travail commémore le 40ème anniversaire du Mouvement du 5 février 1979. Pour rappel, le 5 février 1979 constitue un moment de très haute portée historique dans la vie de notre Parti.

En effet, à la suite du lâche assassinat, le 18 mars 1977, du Commandant Marien Ngouabi, Président fondateur du Parti Congolais du Travail, le Comité Militaire du Parti (CMP), organe d'exception mis en place avec des missions ponctuelles d'organisation des obsèques du Camarade Marien Ngouabi, de maintien de la sécurité de la révolution et de coordination des activités de l'Etat et du Parti jusqu'à nouvel ordre, met en veilleuse le Comité Central du Parti.

Plus grave, dans son message de fin d'année 1978, le Président du Comité Militaire du Parti, de fait Président de la République, Chef de l'Etat, engage le Parti sur la voie d'un congrès ordinaire, essentiellement centré sur des préoccupations économiques, alors que du vivant du Camarade Marien Ngouabi, le Parti Congolais du Travail connaissait déjà une situation de quasi crise que traduisait si bien la déclaration du 12/12/1975.

L'installation, en décembre 1975, par le Comité Central de l'Etat-Major Spécial Révolutionnaire en lieu et place du Bureau Politique et la tenue de la conférence du Parti en 1976 prouvaient à suffisance la délicatesse du contexte qui objectivait un congrès extraordinaire.

Quand s'ajoute l'assassinat du Camarade Marien Ngouabi, la crise est à son paroxysme excluant toute idée d'un congrès ordinaire défendue par le Président du Comité Militaire du Parti et ses adeptes.

Dès lors s'est déclenchée une lutte sourde entre les partisans d'un congrès ordinaire, considérés comme tenants de la ligne droitière et liquidationniste du Parti et ceux d'un congrès extraordinaire se réclamant de la ligne juste et révolutionnaire, fidèles au Président Marien Ngouabi.

Cette lutte, qui se manifeste au grand jour, le 16 janvier 1979, à l'Hôtel de ville de Brazzaville, à l'occasion de la rentrée académique de l'Université Marien Ngouabi, prend progressivement la tournure d'une rude confrontation dont l'acte premier est le meeting du 30 janvier 1979 à la Place de la Gare.

Devant la solidité de l'argumentaire des tenants de la ligne juste et révolutionnaire fortement soutenue par la base du Parti, le Comité Militaire du Parti a été obligé de convoquer, pour le 5 février 1979, la session du Comité Central du Parti Congolais du Travail.

En effet, le 5 février 1979, le Comité Central, longtemps en veilleuse, tient enfin sa session qui se clôture le 8 février 1979, sanctionnée par la mise en place d'une commission préparatoire du 3ème Congrès Extraordinaire, présidée par le Camarade Denis Sassou-N'guesso, digne continuateur de l'œuvre de l'immortel Marien Ngouabi.

Dès lors, Denis Sassou-N'guesso entre dans l'histoire comme l'Homme du 5 février 1979.

Le 5 février 1979 peut donc être considéré comme le dénouement d'une situation qui devenait très tendue au sein du Parti.

De cette brève évocation, on peut retenir Très chers camarades, Mesdames, Messieurs, que le 5 février 1979 représente:

La réhabilitation du Comité Central et donc du Parti Congolais du Travail, ce qui équivaut à la victoire de la ligne juste incarnée par le Camarade Denis Sassou-N'guesso sur celle dite ''droitière et liquidationniste'';

L'établissement d'un solide contrat de confiance entre le Président Denis Sassou-N'guesso et le Parti Congolais du Travail, Parti qu'il porte avec autant d'entrain;

L'impulsion d'une dynamique soutenue de construction du Congo qui a valu au Président Denis Sassou-N'guesso successivement les appellations ''l'Homme des masses'', ''l'Homme des actions concrètes'', ''le Vainqueur de la vasière et du Mayombe'', ''le Bâtisseur infatigable'', etc.

Chers Camarades,

Nous devons ici dire, haut et fort, que le Mouvement du 5 février 1979 a été porteur de stabilité, d'assurance et d'espoir pour le Parti Congolais du Travail et pour le Congo.

Le Mouvement du 5 février 1979 a été aussi porteur d'un élan nouveau de développement qui a profondément métamorphosé le pays, désormais accessible d'un bout à l'autre grâce au maillage du territoire en infrastructures de base.

Ne convient-il pas, ici, de relever que le Mouvement du 5 février, salvateur pour le Parti Congolais du Travail, est promoteur de la démocratie au sein de notre appareil politique et de notre pays pour autant que, grâce à son leader le Camarade Denis Sassou-N'guesso, le Congo a fait l'entrée au pluralisme politique sans heurt.

Voilà pourquoi, 40 ans après, le Parti Congolais du Travail se fait le devoir de commémorer avec solennité ce moment historique en promettant aux congolais qu'il prend toutes ses responsabilités pour les conduire au bien-être et à la prospérité quelle que soit l'ampleur de la crise que nous vivons aujourd'hui.

La crise est profonde certes, ses effets incontestablement douloureux. Mais, sous la haute et lucide conduite du Camarade Denis Sassou-N'guesso, nous y viendrons à bout et les congolais retrouveront espoir, joie et sérénité.

Très chers camarades,
Mesdames, Messieurs,

La commémoration du 40ème anniversaire du Mouvement du 5 février est une opportunité saisie par le Bureau Politique pour mettre à exécution la recommandation de la VIIIème session ordinaire du Comité Central, relative à la cotisation spéciale 5ème Congrès Ordinaire du Parti Congolais du Travail.

Que l'esprit du 5 février, aujourd'hui ravivé, gagne chaque membre et sympathisant du Parti Congolais du Travail et les galvanise dans l'effort contributif à la grande entreprise de construction nationale et dans tout ce qui est organisé en vue du Congrès.

En renouvelant ce jour, 5 février 2019, le contrat conclu, le 5 février 1979, entre le Parti Congolais du Travail et le Camarade Denis Sassou-N'guesso, je lance solennellement l'opération ''Cotisation spéciale 5ème Congrès ordinaire du Parti Congolais du Travail'' ; opération à laquelle je souhaite plein succès.

Vive le Congo,
Vive la République,
Vive le Parti Congolais du Travail,
Vive le Camarade Président Denis Sassou-N'guesso,
Gloire immortelle au Président Marien Ngouabi,
Tout pour le Peuple, Rien que pour le Peuple,

Je vous remercie.

IN MEMORIAM

Sénateur docteur Jacques Galiba
11 février 2009-11 février 2019

Voici dix ans que le sénateur docteur Jacques Galiba a quitté cette terre

Mais, nous restons encore marqués par son parcours bien rempli, exemplaire et riche d'enseignement. Né le 16 Juillet 1940 à Poto-poto Brazzaville où il a fait ses études primaires et obtenu le certificat d'étude primaire élémentaire (CEPE) en 1955.

Marie Joseph Jacques est allé ensuite au collège normal Raymond Paillet de MBounda puis au lycée Savorgnan de Brazza où il a poursuivi ses études secondaires. Il embrasse ensuite la carrière de médecin au terme d'une formation dans les facultés de Dakar (Sénégal) et de Bordeaux.

Devenu médecin, Marie Joseph Jacques Galiba a d'abord commencé à se spécialiser en pédiatrie, puis a finalement opté pour l'O.R. L (Oto-rhino-laryngologie).

Il a offert ses prestations à l'hôpital de Talangaï (chef de service de pédiatrie) et au centre hospitalier universitaire de Brazzaville (chef de service O.R.L) cumulativement avec sa fonction d'enseignant à la faculté des sciences de la santé de l'Université Marien Ngouabi où il est passé du grade d'assistant à celui de maitre-assistant.

Il a aussi occupé des fonctions administratives:

-directeur de l'hôpital 31 juillet d'Owando: 1975-1977
-médecin personnel du président de la République, chef d'Etat: 1986-1997
-directeur de l'hôpital de base de Talangaï: 1998–2005.

Pendant les moments redoutables de la guerre de 1997, le docteur Jacques Galiba a pris l'initiative avec d'autres collègues d'ouvrir et d'animer une antenne de santé à l'hôpital de Talangaï pour secourir et soigner les victimes de la guerre et les populations. Il a également mené des activités politiques: Ardent militant de la FEANF et de l'AEC en France, il a adhéré au PCT en 1978. Conseillé municipal et départemental de Brazzaville en 2002, il a été élu Sénateur en 2005.

A la faveur de la création d'une nouvelle commission au Sénat, il a été élevé deuxième vice-président de la Commission Santé, affaire sociale, Famille, Genre, et Environnement.

Homme de culture et animateur de la vie associative, le sénateur Jacques Galiba a été aussi :

-président de l'Association d'Oto-rhino-laryngologie et de chirurgie cervico-faciale des pays d'Afrique Francophone (SORLAF);
-vice-président et animateur de la mutuelle générale des compagnons de MBounda;
-président d'honneur des groupes folkloriques ''chance Bossignango'' et d'ondzèle m'atsoo de son village d'origine;
-bienfaiteur de communautés chrétiennes.

Il a aussi œuvré pour la consolidation de l'Association pour le développement du district de Boundji (ADDB) et la cohésion des communautés de Boundji et de Ngoko.

Toutes ces intenses activités ont valu les distinctions suivantes: chevalier et officier du Mérite Congolais, prix d'excellence du dévouement patriotique décerné par l'association des radio locales, nationales et des journalistes chroniqueurs.

Joseph Singha

Coup d'oeil en biais

Il se porte finalement mieux, Clément Mouamba!

Certains Congolais se sont étonnés de l'absence de communication sur le séjour du Premier ministre Clément Mouamba en France, où il était admis en urgence dans un hôpital parisien. Ils ont raison. Ni son cabinet, ni le Gouvernement n'ont jugé nécessaire d'informer officiellement l'opinion nationale, ce qui a fait le lit des rumeurs de toutes sortes. Mais plus de peur que de mal, car le premier ministre est finalement bien rentré de France sur ses deux pieds, mercredi 20 février, en début de soirée, par l'aéroport international Maya Maya. Il présidera le conseil de cabinet de ce vendredi 22 février.

Un accident meurtrier sur le viaduc Talangaï-Kintélé

Six personnes ont été tuées dans l'accident de circulation qui s'est produit, mercredi 20 février 2019, sur le viaduc Talangaï-Kintélé. Deux véhicules en provenance de l'hôpital de Talangaï roulaient à vive allure, l'un après l'autre. A la suite de la crevaison d'un pneu, le premier a fait tonneau. Le second a tenté d'éviter le premier, mais il s'est retrouvé à son tour les quatre roues en l'air en percutant le premier. Les deux sont totalement endommagés.

Quand une unité d'intervention de la police relaie la police routière

Parfois, la brigade anti-criminalité relaie la police routière sur nos routes. L'après-midi du mercredi 20 février 2019, vers 16h, une patrouille de police a bloqué un bus de transport public privé qui tentait de prendre un passager à un arrêt non autorisé, sur le tronçon de route Rond-point Mouhoumi-Rond-point GPC à Mfilou-Ngamaba. Le contrôleur de bus a eu le réflexe de prendre la poudre d'escampette, abandonnant le chauffeur entre les mains des policiers. Les passagers ont été obligés de descendre sans autre forme de procès. Est-ce le rôle la police d'intervention? Certains avancent que c'est pour le ''grattage''!

Avenue Bayardelle à Brazzaville: la solidarité des grognons!

La police a fait irruption, mercredi 20 février 2019, sur l'avenue Bayardelle, à Brazzaville, pour y donner la chasse aux vendeuses d'eau installées le long du mur de l'ambassade de Chine. On a assisté à des courses-poursuite entre policiers et vendeuses. Des vendeuses, rattrapées après d'époustouflants sprints, ont vu leurs stocks d'eau livrés aux brodequins. Histoire de les dissuader de revenir. Cela a suscité la colère des étudiants qui assistaient à la scène. Pas d'accord avec la police, ils ont déclenché une guerre de cailloux. Bilan: un pare-brise du véhicule de la police soufflé!

Concert de casseroles au ministère de l'Economie forestière!

Encore un concert de casseroles devant le ministère de l'Economie forestière, à Brazzaville ! Lundi 18 et mardi 19 février 2019, les agents contractuels de ce ministère ayant fait l'objet d'un licenciement collectif le 30 janvier 2018 sont venus, eux-aussi, avec leur tonitruant concert qui a perturbé la quiétude des malades et agents de la maternité Blanche Gomes, en face du ministère. La recette ayant fait ses preuves dans certains cas, ils ont créé aussi leur orchestre, pour réclamer leurs droits de licenciement et la prime de bonne séparation. Certains ayant 10, 12, 14, 16, voire 20 ans d'ancienneté. A la date de leur licenciement, ils cumulaient 20 mois d'arriéré de salaire, affirment-ils. L'orchestre a cessé ses concerts parce que le dossier se trouverait maintenant sur la table du vice-premier ministre.

Faire partir les occupants des emprises des rivières à Ngoyo (Pointe-Noire)

La lutte contre l'occupation anarchique du domaine de l'Etat va atteindre une phase irréversible à Ngoyo, le sixième arrondissement de la capitale économique congolaise. En effet, la mairie d'arrondissement a décidé de récupérer les emprises des lits majeurs des cours d'eau que des gens occupent anarchiquement et illégalement. Les services habilités vont les déloger au plus tard le 28 février prochain. Comme quoi, l'Etat finit toujours par faire prévaloir ses droits.

De Cuba, il écrit à La Semaine Africaine

Notre rédaction a reçu la correspondance ci-après d'un étudiant congolais à Cuba: *«Salut! Etudiant congolais en médecine à Cuba, 5 ans après que le président de la République ait pris l'engagement d'envoyer plus de 2 mille étudiants à Cuba pour acquérir des connaissances en sciences de santé dans le cadre du projet «Santé pour tous». Les ministres en charge du projet ont profité de la crise économique que traverse le pays pour abandonner ces étudiants à leur propre sort! A ce jour, on en est à plus de 20 mois d'arriérés de bourse et d'assurance impayés. Le Gouvernement avait fait savoir que le montant de la bourse mensuelle est de 100.000 francs CFA, mais curieusement, la dernière fois, on n'a perçu que 90.000 francs CFA sans aucune explication. Quel avenir nous réserve-t-on? A Cuba, nous payons le transport et bien d'autres nécessités d'ordre académique et social. Il faut qu'on s'occupe sérieusement de nous, car nombreux parmi nous, n'ont pas de parents capables de leur envoyer de l'argent.»* Allô, Brazzaville: quelle réponse à nos futurs cadres en danger à Cuba?

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Environnement

Mme Sabine Plattner décorée pour sa contribution à la protection des forêts tropicales au Congo

Le président de la République fédérale d'Allemagne Franck Walter Steinmeier a honoré Mme Sabine Plattner et lui a décernée la Croix du mérite au ruban de l'ordre du mérite de la République fédérale d'Allemagne en reconnaissance des activités et contributions importantes que celle-ci a bien apportées au fil des ans dans le bassin du Congo, pour contribuer à la protection des forêts tropicales, a souligné l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Congo, Klaus Peter Schick. La cérémonie s'est déroulée en présence des ministres Arlette Soudan Nonault du Tourisme et de l'environnement et Rosalie Matondo, de l'Economie forestière; de Mateus Paula, ambassadeur chef de la délégation de l'Union européenne et de Christian Roger Okemba, maire de Brazzaville notamment et d'autres invités de marque.

Les ministres Arlette Soudan Nonault et Rosalie Matondo à côté du récipiendaire

Par cette décoration, le président allemand a voulu rendre hommage à *«une grande dame»*, une femme restée modeste, qui n'aime pas trop entendre parler publiquement de ses bonnes actions. Mme Sabine Plattner est pédagogue de formation. L'ambassadeur Klaus Peter Schick a indiqué que son travail de pionnière avait débuté en 2006 lorsqu'elle a, en tant que co-fondatrice de Leadership pour la conservation en Afrique (LCA), rencontré une délégation congolaise, à l'époque sous la direction du ministre d'Etat Henri Djombo, plus tard suivi d'autres rencontres et délibérations avec les ministres Rosalie Matondo et Arlette Soudan Nonault. Après la signature d'un nombre d'accords de partenariat Mme Sabine Plattner s'est impliquée activement et concrètement de différentes manières pour contribuer à la protection des forêts tropicales. Elle l'a fait à titre privé, ainsi qu'en tant que fondatrice et présidente du LCA.

Son empreinte s'est progressivement étendue dans le bassin du Congo et elle a notamment mené les actions diverses: initiant et finançant en 2008 ce qui était probablement l'une des premières études de faisabilité du tourisme pour le parc national d'Odzala Kokoua, qui a conduit à divers accords de collaboration pour le développement du tourisme à Odzala. Elle a animé activement et a financé le travail du LCA au Congo qui aboutit à la création des Fondations Odzala Kokoua et Nouabalé Ndoki, fonctionnant comme des partenariats public-privé. Au moment où le projet de

Mme Sabine pronançant son mot de remerciement

L'ambassadeur Klaus Peter Schick décorant Mme Sabine Plattner

l'Union européenne, ECOFAC IV a pris fin en 2011, elle a personnellement financé entièrement la gestion opérationnelle d'Odzala pendant 9 mois, afin de garantir une période de transition jusqu'à ce qu'une autre organisation puisse prendre en charge la gestion de la conservation de ce parc.

Mme Sabine a lancé, en collaboration avec le ministère congolais de l'Education, un programme de développement de la petite enfance appelé Sanza Mobimba dans les communautés environnantes d'Odzala. Ce programme sert de phase préparatoire aux enfants avant leur rentrée à l'école primaire. Elle a également cofinancé le programme de recherche et d'habitation des gorilles, entrepris par la primatologue Dr Magdalena Bermego au Congo. En développant le tourisme, Mme Sabine a cherché un moyen de s'assurer que les communautés locales et les programmes de conservation à Odzala bénéficient d'un flux de revenus régulier. Elle a créé trois lodges haut de gamme par l'intermédiaire de la Congo Conservation Compagny (CCC), afin de générer un flux de revenus basé sur les principes commerciaux. *«Son objectif est qu'une fois que ces pavillons atteignent le seuil de rentabilité financière, tous les excédents iront aux programmes de conservation et aux programmes communautaires et, ce faisant, garantiront une contribution financière continue à Odzala. Elle s'est donc engagée à ce que qu'aucun fonds provenant de cette initiative touristique révolutionnaire ne quitte le Congo et grâce au tourisme, il y ait une source de revenus continue»*, a affirmé l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Congo. Sur le plan personnel, les deux filles de Mme Sabine Tina et Steffi, se sont également engagés dans les programmes du bassin du Congo et ont de manière personnelle, contribué à ces programmes et à d'autres au Congo.

Remerciant le président de la République fédérale d'Allemagne et les ministres du Tourisme et de l'Economie forestière congolais, Mme Sabine a retracé ses débuts au Congo de Brazzaville, un pays d'accueil. Elle a invité le Gouvernement à contribuer davantage à sauver les forêts tropicales et à lutter contre la crise mondiale du réchauffement climatique. *«N'oubliez jamais ces communautés qui vivent dans les zones reculées entourées de forêts, ce sont elles la première ligne de défense contre la déforestation et sans elles la cause de la production des forêts tropicales est perdue d'avance»*, a-t-elle dit.

«Nous seuls qui avons une vision de l'avenir, que nous soyons conversationnistes ou éducateur, nous qui comprenons la valeur des interventions à long terme, c'est à nous qu'appartient de nous tenir debout ensemble pour engendrer le changement. Ne comptez pas sur les autres pour le faire», a ajouté Mme Sabine Plattner.

A signaler que le récipiendaire avait été décoré dans l'ordre du mérite au rang de Chevalier de la République du Congo, décoration attribuée par le président Denis Sassou Nguesso.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Congo/Banque africaine de développement (BAD)

Redynamiser les centres communautaires d'incubateurs des entreprises rurales

Une délégation du groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a visité du 16 au 17 février 2019 les centres communautaires d'incubateurs des entreprises rurales d'Otsendé (Oyo), dans le département de la Cuvette, et de Louvakou, dans le Niari. Cette délégation est venue dans le cadre du Forum régional sur le développement des compétences et l'entreprenariat rural organisé à Brazzaville par le groupe de la BAD et l'Organisation internationale du tourisme (OIT) qui célébrait ses 100 ans.

Conduite par Mme Oley Dibba Wadda, directrice du département du développement du capital humain, jeunesse et compétences, la délégation a visité le centre Songhaï du village d'Otsendé, à une vingtaine de km d'Oyo. Pendant les échanges avec les autorités locales, Mme Oley Dibba Wadda a expliqué être venue s'enquérir de l'état dans lequel se trouvent les centres et comment les redynamiser pour l'intérêt des communautés locales.

Accompagnée d'Antoinette Dinga Dzondo, ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, ainsi que d'Irène Mboukou Kimbatsa, conseillère du Président de la République, chef de département de l'Agriculture, de l'élevage, de la pêche et du développement rural, cette délégation s'est faite une idée sur les différents pôles du centre: formation, production (filière végétale, volaille, mammifères, pisciculture, transformation agroalimentaire, transformation artisanale et énergies renouvelables).

Le ministre de l'Enseignement

Le centre d'Otsendé

technique, de l'emploi et de la formation qualifiante, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, s'est joint à la délégation qui a visité le centre de Louvakou dont les activités sont à l'arrêt depuis 2016.

Sous-préfète, Mme Albanne Pauline Ndzaba Kongo a souligné que l'implantation de ce centre était le fruit d'*«une volonté manifeste dans le cadre de la mise en œuvre de la promotion de la culture de l'entreprenariat au profit des jeunes déscolarisés et désœuvrés»*.

Elle a, au cours d'une réunion de présentation de la mission de la BAD, invité les deux membres du Gouvernement et cette institution bancaire à tout mettre en œuvre pour relancer les activités, afin de rentabiliser les investissements réalisés.

«La délégation nous a promis une assistance technique pour une meilleure gestion de ces centres. Elle a promis faire quelque chose pour marquer son empreinte à la Banque», a dit la ministre Dinga Dzondo.

Dans le cadre de la relance progressive des activités au sein de ces centres, le ministère des Affaires sociales a procédé à l'assainissement des sites, à la mise en place d'une équipe de gestion, la réhabilitation de certaines infrastructures, la réparation de certains équipements, l'identification des apprenants, la relance de la production agricole en vue du démarrage effectif de la formation en entreprenariat rural des apprenants identifiés.

Conçus sur la base de l'expérience béninoise du projet Songhaï implanté à Porto novo (Bénin), ces centres ont pour mission de lutter contre la pauvreté, d'assurer la réinsertion socio-économique des groupes défavorisés et de promouvoir le développement.

En marge de cette visite, la délégation s'est rendue au Centre d'éducation et de formation en alternance (CEFA) sous tutelle du ministère en charge de la Formation qualifiante.

Sévérine EGNIMBA

Qui me répondra?

Dans un moment difficile, il faut être solidaire et responsable. Les Congolais font-ils preuve de ces vertus en ce moment, et avec quels effets?

Alain P. M. (Moungali, Brazzaville)

Centrafrique

Vers la mise en œuvre de l'accord de paix

L'accord de paix signé le 6 février dernier à Bangui entre les parties en conflit en République centrafricaine a suscité espoir et confiance dans le pays, et a été salué à travers le monde. Ce huitième accord du genre obtenu grâce à la médiation de l'Union africaine et l'ONU, paraphé dans la capitale soudanaise Khartoum attend désormais sa mise en œuvre. Le gouvernement se veut rassurant en affirmant que le texte est «en train d'être mis en œuvre». Jusqu'à la signature de l'accord, les groupes armés contrôlaient 80% du territoire centrafricain.

Signature accord intercentrafricain

L'accord de paix prévoit notamment qu'un gouvernement inclusif soit nommé *«immédiatement après signature»* et *«l'adoption d'une loi sur le statut des anciens chefs d'Etat»*. Cette loi *«doit permettre à ces derniers de rentrer au pays et, ainsi, d'éviter d'entretenir des frustrations qui alimentent le conflit»,* selon un signataire. Ces anciens chefs d'Etat sont notamment François Bozizé et Michel Djotodia, qui avaient accédé au pouvoir avec l'aide de groupes armés.

D'autres points majeurs que contient cet *«accord politique pour la paix et la réconciliation» sont la décentralisation et la* justice. En 43 pages, les parties s'engagent dans un processus de sortie de crise, axé sur le désarmement, la décentralisation et la justice. En effet, cet accord qui est l'aboutissement des pourparlers qui ont réuni du 24 janvier au 5 février 2019, le gouvernement et les groupes armés à Khartoum au Soudan, se fonde sur une sortie véritable de crise en Centrafrique. Une des retombées immédiates de l'accord avant sa signature à Bangui a été la poignée de main entre le président Faustin Archange Touadéra et les représentants des 14 groupes armés, devant plusieurs ambassadeurs et diplomates étrangers présents à Khartoum. Le président Touadéra a paraphé l'accord, lors d'une cérémonie organisée en présence du président soudanais Omar El-Béchir, dont le pays a accueilli les négociations parrainées par l'Union africaine et l'ONU. C'est le huitième accord de paix conclu depuis 2012.

Azer ZATABULI

Gabon

Veolia quitte le pays après 20 ans d'exercice

Un an après la rupture unilatérale du contrat qui le liait avec le gouvernement du Gabon, le groupe français Veolia quitte définitivement ce pays. Le 16 février 2018, les autorités gabonaises avaient réquisitionné les locaux du groupe, qui détient 51% des parts dans la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG). Une action judiciaire a été introduite en mars devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI). Les deux parties ont donc trouvé un terrain d'entente mardi 19 février dernier, avant le terme de l'action judiciaire.

Le siège de la SEEG à Libreville

Après vingt ans de présence, Veolia quitte le Gabon par la petite porte. Le groupe français va céder la totalité de ses parts à l'Etat gabonais. Aucune des deux parties n'a dévoilé le montant que Libreville va payer à Veolia. Spécialiste de la distribution d'eau et de l'assainissement, Veolia Africa s'occupait aussi de la distribution d'électricité et en avait le monopole. Les récriminations des usagers face aux nombreuses coupures d'eau et d'électricité ont été à l'origine de la rupture unilatérale du contrat qui liait l'Etat gabonais à l'entreprise française il y a un an.

Ils ont multiplié les interventions dans les médias et les accusations mutuelles, sur fond de désaccord sur le montant d'investissements de chacune des parties. Les autorités gabonaises ont accusé Veolia d'avoir causé des dégâts à l'environnement autour de la totalité des sites exploités par sa désormais ex-filiale locale. Des accusations que Veolia a toujours rejetées.

Avec le départ du groupe privé français, la Société d'énergie et d'eau du Gabon redevient entièrement publique. Si la société française, experte dans la distribution d'eau et d'électricité n'a pas pu palier le problème de délestage de courant et les pénuries d'eau dans les principales agglomérations du Gabon, les chances de réussite de la SEEG restent moins assurées, du fait de la vétusté des équipements et des circuits de distribution qu'elle hérite de Veolia.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire
Election de domicile faite à l'étude de Maître YABBAT-LIBENGUE
1er étage immeuble ex-Air Afrique, Face hôtel Elais, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

SOCIETE AGROCOOP

Société Coopérative Simplifiée au capital de F. CFA: 1.000.000.
Siège social: 53, Avenue du Docteur MOE POATY, quartier Centre-ville
Pointe-Noire, République du Congo. RCCM: CG/PNR/17 B 507

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION DE L'OBJET DE LA COOPERATIVE

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, en date du 09 Février 2019, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres, le 11 Février 2019, sous le folio 027/6 N° 1027, il a été décidé le transfert du siège social et la modification de l'objet de la coopérative, ainsi qu'il suit:
Siège social: Le siège social est désormais établi à Pointe-Noire, Arrondissement 05 Mongo Mpoukou, quartier Tchiali, 80, rue Elie NGASIAMI.
Objet: La coopérative a pour objet principal de favoriser l'autosuffisance alimentaire au niveau national dans le domaine d'activité agropastorale.
Dépôt légal: Le procès-verbal a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce le 12 Février 2019, sous le dépôt n°19 DA 1 78 et mention modificative a été portée au RCCM sous le numéro M2/19-3013.

Pour insertion légale,

Maître Léole Marcelle KOMBO.

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

M. Albert GANGUIA et la famille, les enfants OKOÏ, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, neveux, et père, Alexis Georges OKOÏ, ancien ambassadeur. Décès survenu le 14 février 2019, à L'hôpital St Louis à Paris (France). La veillée mortuaire se tient au domicile familial, au n°2101 de la rue Voula, Batignolles, Brazzaville.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Que le Seigneur Dieu Tout-puissant reçoive son humble serviteur en son royaume!

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 019-003

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: Superviseur du Service Voyages
Grade - FSN-08
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 15 Février 2019
DATE DE CLOTURE: 1 Mars 2019

L'Ambassade des États-Unis à Brazzaville recherche un Superviseur du Service Voyages ayant un Bac, une bonne maîtrise de la langue anglaise et du français ainsi qu'un minimum d'expérience de trois (3) ans dans un service administratif dont un (1) en supervision. L'intéressé(e) supervisera trois assistants voyages et un chauffeur/expéditeur, sera en charge conjointement des demandes de bateaux avec la section véhicules. L'intéressé(e) est le responsable carte post-voyages et coordinateur des programmes. Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/
Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants:
06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville–Boulevard Denis Sassou N'Guesso / N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville. Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email: BrazzavilleHRjobs@state.gov
Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 019-004

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: Agent de Sécurité Supérieur (OBO)
Grade - FSN-05
Contrat à Durée Déterminée (6 mois)

DATE D'OUVERTURE: 20 février 2019
DATE DE CLOTURE: 06 mars 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche pour le compte de son projet de construction, un agent de sécurité supérieur ayant un diplôme d'études secondaires, une bonne maitrise de la langue anglaise et du français ainsi qu'un minimum d'expérience de deux (2) ans dans le domaine de la sécurité et un (1) an en tant que superviseur. Sous la supervision directe de l'enquêteur national du service extérieur, l'intéressé(e) sera en première ligne de défense contre le terrorisme, la criminalité, l'incendie et le vandalisme visant l'Ambassade et autres biens alloués et prendra les mesures qui s'imposent pour y remédier. Le poste supervise treize (13) agents de sécurité.
Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/
Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants:
06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville–Boulevard Denis Sassou N'Guesso / N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville. Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email: BrazzavilleHRjobs@state.gov
Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(Services de Consultants-Individuels)

REPUBLIQUE DU CONGO

Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE)

Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH)

AMI N° 001-2019/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP

Secteur: Education
Référence de l'accord de financement: Prêt FAD2100150033294
N° d'identification du Projet: P-CG-IAE-001

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir les coûts du Projet de Développement des Compétences et des Ressources Humaines (PDCRH), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour le Recrutement d'un Consultant individuel chargé du renforcement des capacités statistiques du Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi (METPFQE).

2. L'objectif général de cette mission est de doter les cadres de la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) du METPFQE des capacités techniques relatives à la production des annuaires statistiques. Spécifiquement, il s'agira d'entreprendre les activités suivantes: (i) l'élaboration d'une stratégie de production pérenne de l'information statistique dans le sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel conformément à la loi statistique en vigueur qui sera intégré dans la stratégie du sous-secteur de l'enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'emploi (ETPFQE); (ii) l'établissement d'un état des lieux des outils de statistiques existant du ministère de l'ETPFQE; (iii) la révision des outils et la formation des cadres sur la collecte de données sur les secteurs de mines et de bois ainsi que sur l'utilisation les logiciels de saisie de données tels que CS PRO, Excel, SPSS et autres et; (iv) le transfert de données et la création d'un system d'information à la DEP pour la production des annuaires statistiques. La mission se déroulera à Brazzaville pour une durée de quatre (04) mois.

3. La Cellule d'Exécution du Projet PDCRH, ci-après dénommée «l'Organe d'Exécution», invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier: (i) lettre de motivation, datée et signée; (ii) Curriculum Vitae (CV) détaillé et récent mettant en exergue les prestations similaires et/ou les missions comparables; (iii) copies certifiées de diplômes pertinents).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du Consultant individuel seront conforme aux «Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, édition 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web à l'adresse: http://www.afdb.org.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (notamment les TDRs) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes: de lundi à vendredi, de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00, heure locale (TU+1): Case 252, Camp des Sommeilleux, derrière la DEC Générale. Quartier Bacongo, Brazzaville, République du Congo – Tél: (+242) 06.632.54.06 / 06.612.76.84 – Email: sec.pdcrh@outlook.com, avec copie pour information à bkimia.pdcrh@outlook.com.

6. Les Dossiers d'expressions d'intérêt doivent porter expressément la mention «AMI N° 001-2019/METPFQE/CAB/PDCRH-CEP-Recrutement d'un Consultant-individuel chargé du renforcement des capacités statistiques du Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi-République du Congo» et être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le 04 mars 2019 à 12h00, heure locale (TU+1).

La Coordonnatrice,

Rachel Flore Olga BIYAMA KIMIA

Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
Siège social: 32-38 Av Jean Jaurès DAKAR SENEGAL - B.P: 3144
Tél.: (+221) 33 849 66 00
Représentation au CONGO – B.P.: 218 Tél. /Fax: (+242) 05 377 95 58 - Brazzaville

AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFIRQUE ET A MADAGAS CAR (ASECNA)

Date: 18 Février 2019.
AON N°: 2019/_____/ ASECNA /DGRP/IGC/CO.

1. La Représentation de l'ASECNA au Congo a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement des crédits, afin de financer «l'Acquisition de sept (07) véhicules de service et utilitaire pour Brazzaville, Ollombo et Ouesso à la Représentation de l'ASECNA au Congo». suivant les lots précisés dans le tableau ci-dessous:

N° d'ordre	Désignation des articles	Date de dépôt des offres
1	Lot n°1: Fourniture d'un(01) véhicule 4x4 type station Wagon pour Brazzaville	20 Mars 2019
2	Lot n°2: Fourniture de trois(03) véhicules type berline pour Brazzaville et Ollombo.	20 Mars 2019
3	Lot n°3: Fourniture de trois(03) Véhicules de liaison type fourgonnette pour Brazzaville, Ollombo et Ouesso.	20 Mars 2019

2. L'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les personnes physiques ou morales intéressées à présenter leurs offres sous pli fermé pour la réalisation desdites prestations et chaque lot fera l'objet d'un marché à part.

3. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux du Chargé de Maintenance IGC de la Représentation de l'ASECNA – BP 218 à l'aéroport Maya-Maya, de Brazzaville, Téléphone: (+242) 05 377 95 60 /053 77 95 19 à compter du 22 février 2019

4. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les personnes physiques ou morales intéressées, à la Représentation de l'ASECNA au Congo, BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50.000) Francs CFA. Le paiement est effectué en espèce ou par chèque de banque barré. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en version électronique au soumissionnaire ou à son représentant désigné sur clé USB vierge leur appartenant. Les candidats peuvent soumissionnés pour un ou plusieurs lots.

5. Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, BP: 218 à l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville, Téléphone: (+242) 05 377 95 58 au plus tard les dates et heures fixées dans le tableau ci-dessus et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à 2% du montant de l'offre.

6. Les offres demeureront valides pour une durée de 240 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée aux dates et heures précisées dans le tableau plus haut cité.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, les jours et heures fixés dans le tableau ci-dessus.

8. Les soumissionnaires doivent prendre toutes les dispositions requises pour que leur offre soit reçue à l'adresse et avant les dates indiquées ci-dessus. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. Toute offre reçue après l'heure de clôture ou la date limite de dépôt indiquée ci-dessus ne sera pas examinée et sera retournée au soumissionnaire sans être ouverte. Les soumissionnaires sont informés qu'aucune offre présentée par télécopie ou de manière électronique ne pourra être acceptée.

Le Représentant de l'ASECNA

JOACHIM TCHISSAMBOU M'BOUNDOU

Vatican

La question des abus sexuels en débat

Au total 180 évêques présidents des Conférences épiscopales du monde prennent part au Vatican du 21 au 24 février 2019, à la rencontre pour la protection des mineurs, avec comme axes prioritaires la prise de conscience, l'écoute des victimes, la responsabilité des évêques et la transparence. Parmi les participants, les victimes de ces actes dont le successeur de Pierre ne cesse de se préoccuper depuis son accession au trône. L'Eglise du Congo y est représentée par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC).

Cette rencontre présidée par le Pape François a été voulue pour *«laisser une empreinte»*, pour que la voix des enfants et des jeunes victimes sans défense de ces violences infâmes ne reste pas sans écoute. L'objectif principal est la prise de conscience que l'abus sur mineurs, de la part de clercs et de religieux, représente un acte abominable. Le Saint-Père veut ainsi s'inscrire dans la lignée du témoignage personnel de ses deux derniers prédécesseurs, qui ont systématiquement rencontré les survivants, les ont écoutés, ont pleuré et prié avec eux. Le successeur de Pierre est conscient que ce sujet est un acte qui transperce pour toujours l'âme des garçons et des filles confiés par leurs parents aux prêtres pour qu'ils les éduquent dans la foi.

Il s'agit pour le Pape d'écouter les victimes, de chercher à partager leur douloureux drame, pour faire comprendre les blessures dévastatrices qu'elles subissent. Ce qui nécessite un changement de mentalité, pour que jamais plus personne ne fasse semblant de ne pas voir, n'enterre le sujet, ne le couvre, ni ne le minimise.

Au regard de ces abus sexuels, l'Eglise veut également revisiter ce que disent le Droit canon et la législation ecclésiastique. Le thème de la rencontre est abordé de façon globale, selon les différentes expériences et cultures.

Les trois premiers jours de travail culminent dans la liturgie pénitentielle justement parce que, face à l'abîme du péché, et d'un péché si grave et abominable, les croyants sont appelés à demander humblement pardon pour la blessure transmise au corps ecclésial et à sa possibilité de témoignage évangélique. Le premier jour, le thème principal a été celui de la responsabilité des évêques dans leur devoir pastoral, spirituel et juridique. Tandis que le deuxième

Le Pape François interpelle la conscience de tous

jour est dédié à la notion d'accountability ou reddition de comptes, en discutant des solutions à adopter en accord avec le droit canonique pour évaluer les cas dans lesquels les pasteurs ont failli à leur devoir et ont agi avec négligence.

Quant au troisième jour, il sera consacré à l'engagement pour la transparence, dans les procédures internes à l'Eglise, vis-à-vis des autorités civiles, mais surtout face au Peuple de Dieu, dont la contribution pour rendre plus sûrs les lieux fréquentés par les mineurs est indispensable. Dimanche 24 février, la clôture des travaux, après la messe célébrée dans la Salle Royale se déroulera sous les auspices du Pape François.

En rapport avec cette rencontre d'envergure du gouvernement de l'Eglise sous l'égide du Pape, l'Association des membres des Conférences épiscopales d'Afrique de l'Est (AMECEA) a saisi l'occasion de mettre en lumière les réalités sur le terrain en matière d'abus sexuels. Les évêques de cette région du continent ont reconnu que les abus sexuels sur les mineurs sont aussi une réalité en Afrique. Le secrétariat de cette association a réuni tous les présidents des Conférences épiscopales membres pour un forum au cours duquel ils ont réfléchi et partagé leurs expériences dans un esprit de collaboration et de solidarité en vue de la rencontre de haut sommet convoquée par le successeur de Pierre.

La rencontre qui se déroule au Vatican est avant tout un événement ecclésial, un dialogue entre pasteurs en communion avec le Successeur de Pierre. A travers ce rendez-vous, l'Eglise veut indiquer une route non seulement à ses propres hiérarchies et communautés, mais offre aussi un témoignage douloureux et un engagement précis à toute la société humaine. Car la protection des mineurs est une question qui concerne tout le monde.

L'Eglise d'Afrique qui s'apprête à analyser ses échecs et succès à l'occasion du jubilé d'or du Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCEAM) en juillet prochain à Kampala (Ouganda) peut davantage intérioriser ce fléau qui se présente comme un défi à ne pas prendre à la légère.

Aristide Ghislain NGOUMA

Echos des Commissions

Les Commissions épiscopales ont ouvert l'Année pastorale 2018-2019 par une messe

En rapport avec les directives et orientations du secrétariat général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) relatives au bon fonctionnement du planning d'activités, les Commissions épiscopales spécialisées qui sont des structures d'appui chargées d'accompagner et d'aider les évêques du Congo dans leurs tâches pastorales ont lancé leurs activités pour l'Année pastorale 2018-2019, le mercredi 20 février 2019, par une messe à la Grotte mariale située dans l'enceinte du Centre interdiocésain des œuvres (CIO).

La messe a été célébrée par l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC. Parmi les Commissions épiscopales spécialisées présentes à cette messe on peut citer: CARITAS Congo, CEMIR, Justice et Paix, CEEDUC, Catéchèse et évangélisation, Famille, Conseil national de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo (CNALC), Moyens de communication sociale représentés par La Semaine Africaine. Dans son homélie tirée de l'évangile de Marc 8, 22-26, l'abbé Brice Armand Ibombo a fait ressortir la spécificité de cette parabole de Jésus qui guérit l'aveugle de Bethsaïda. *«Nous sommes tous des aveugles par nos manières de faire et d'agir. Mais prions le Seigneur pour qu'il touche nos problèmes de tout genre, qu'ils les tiennent par la main, afin que nous retrouvions notre équilibre et que nos commissions se soutiennent»*.

A la fin de la messe, quelques Commissions ont fait savoir leurs

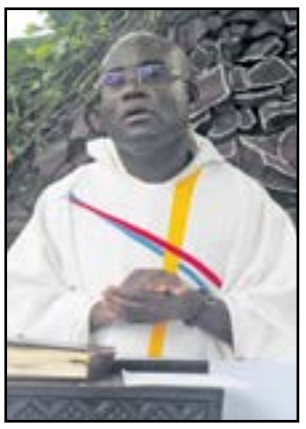

Abbé Brice Armand Ibombo

plannings d'activités. Ainsi, courant mois de janvier, le CNALC a effectué une descente dans le diocèse de Nkayi où il a procédé à la restructuration du bureau diocésain. De son côté, CARITAS Congo avec l'appui de ses partenaires, envisage de soutenir près de 15.000 déplacés de la République Démocratique du Congo (RDC) qui ont pris d'assaut le district de Makotimpoko dans le diocèse de Gamboma en proie à une inondation sans précédent. Les ordos ou calendriers liturgiques sont disponibles, a dit Jean Kombo Boutsoki, secrétaire de la Commission épiscopale catéchèse et évangélisation. Chaque Commission épiscopale a l'obligation de faire connaître ses activités dans le journal La Semaine Africaine dans une rubrique intitulée: *«Echos des Commissions»*, selon un programme établi, a indiqué l'abbé Ibombo.

Par ailleurs, les membres des Commissions se sont échangé les vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

Pascal BIOZI KIMINOU

Vie des consacrés

Mieux connaître les frères du Sacré-Cœur et leurs actions

Les frères du Sacré-Cœur (en latin: Fratres a Sacratissimo Corde Jesu) forment une congrégation laïque masculine de droit pontifical qui se consacre à l'éducation de la jeunesse. L'Institut des frères du Sacré-Cœur a vu le jour à Lyon en France en 1821 pour soustraire les jeunes à l'ignorance et les préparer à la vie. C'est le 30 septembre 1821 dans la petite chapelle Notre-Dame de Fourrière que les 10 premiers frères se consacrèrent à Dieu par les vœux privés de pauvreté, de chasteté, de charité et d'obéissance.

Le père André Coindre né en 1787, en est le fondateur et le dirigea comme supérieur général jusqu'à sa mort en 1826. Il laissa la jeune Congrégation dans les mains de son frère, le père François qui lui succéda. Les frères dirigent des écoles, collèges, lycées, orphelinats et instituts pour sourds-muets.

La mission des frères du Sacré-Cœur s'inscrit dans le charisme de fondation qui a illuminé et guidé son fondateur le père André Coindre. Les frères du Sacré-Cœur sont nés d'un élan de compassion envers les jeunes pauvres et sans espérance de la Région de Lyon en France dans les années 1800 que le père André Coindre a daigné recueillir dans un foyer pour les préserver de la déchéance dans leur milieu. Le projet du père Coindre a été partagé par les premiers frères dont le Vénérable frère Polycarpe reconnu comme le second fondateur de l'Institut après la disparition du père fondateur.

Les frères du Sacré-Cœur sont présents en Europe: France, Espagne, Italie et Royaume-Uni; en Afrique: au Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Kenya, Lesotho, Mali, Ouganda, Sénégal,

Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe Madagascar; en Amérique du Nord: Canada, Etats-Unis, Haïti; en Amérique du Sud: Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Pérou, Uruguay; en Asie: Philippines, Vanuatu, Wallis et Futuna; en Océanie: Nouvelle-Calédonie.

En 2010, la congrégation des frères du Sacré-Cœur comptait 1200 frères. Et sa Maison génératrice se trouve à Rome en Italie. Cette congrégation réalise de grandes œuvres dans le monde et notamment dans les pays africains comme le Sénégal et la Guinée où elle est implantée surtout dans le domaine de l'éducation.

Alain-Patrick MASSAMBA

VII[e] dimanche du temps ordinaire-C-.

La vie chrétienne est un chemin de véritable humanisation de l'homme

Textes: *1 S 26, 2.7-9.12-13.22-23; Ps 102; 1 Co 15, 45-49; Lc 6, 27-38*

Le passage d'Evangile de ce dimanche fait suite à celui de dimanche dernier. Nous avons une situation presque analogue à celle de Matthieu: les béatitudes sont suivies d'un long enseignement que nous connaissons par le nom de sermon sur la montagne. Ainsi, au sermon sur la montagne de Matthieu (5-7) correspond, à maints égards, le sermon dans la plaine chez Luc. Beaucoup de thèmes sont repris ici et là.

L'amour des ennemis occupe une partie importante de cet enseignement. Nous pouvons constater trois passages entiers qui en font mention (vv. 27.32.35). De là se développe un enseignement qui va dans le sens de ce qu'on appellerait aujourd'hui de la non-violence. La base de toute non-violence trouve sa raison d'être en Dieu et se concrétise par l'amour des ennemis. L'enseignement de Jésus est adressé à tous ceux qui entendent, indistinctement, et donne une application concrète aux béatitudes qui viennent juste d'être proclamées. Jésus vient de déclarer heureux les pauvres, les affamés, ceux qui pleurent, qui sont haïs, etc. Puis il se met à développer la suite de son enseignement. L'amour des ennemis est ainsi demandé à ceux qui sont en train d'écouter Jésus (Cf. 6,17), à quiconque suit Jésus, à tout disciple. S'il faut se considérer heureux même dans les situations les plus déplorables de la condition humaine, on n'est pas pour autant exonéré de vivre les valeurs du Royaume. Et ceux-ci apparaissent pour nous tous comme des exigences.

L'amour des ennemis, tel qu'il est développé par ce passage d'Evangile, s'accompagne avec le fait d'accomplir le bien. Faire le bien devient une manière de concrétiser cet amour, d'autant plus que l'action est orientée vers ceux dont on ne reçoit pas ce bien là en échange; ceux de qui on peut être haï. Il s'agit d'un bien à accomplir mais dénué de tout intérêt. Par ailleurs, l'amour des ennemis ne peut pas se contenter des simples paroles, ne peut pas être réduit à de simples paroles. Il doit bien être traduit en acte. Or, éviter le mal et accomplir le bien, constitue le fondement de la morale chrétienne. Encore faut-il que ceci aille plus loin, comme l'entend l'enseignement du Christ. La vie à la suite du Christ n'est pas une vie de tout repos. Elle consiste plutôt à un travail immense sur soi-même, qui consiste à vaincre en soi toutes les pesanteurs qui bloquent le plein épanouissement de la relation avec l'autre, notamment celui de qui on reçoit le moins de sympathie.

La première lecture cherche à illustrer cela. Aux prises avec Saül, David se refuse de porter la main sur l'oint de Dieu qu'est le roi, alors que tout est en sa faveur et rien ne le lui empêche. La réponse violente n'est pas l'unique que l'on puisse donner devant des situations d'antagonisme. Cette attitude de David devant Saül, peut recevoir une application élargie aujourd'hui. Tout homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, est doté d'une dignité; et cette dignité doit être respectée. De par cette dignité donc, on peut considérer tout homme comme un *«oint de Dieu»* que l'on doit refuser de tuer gratuitement. C'est celui-là le chemin d'humanisation pour l'homme. Il s'agit, pour tout homme, où qu'il se trouve, d'imiter le Christ, de revêtir l'homme spirituel dont parle la lettre aux Corinthiens. Le Christ est lui-même, en effet, le vrai et unique modèle de son enseignement sur le comportement social et éthique qu'il demande à ses disciples. La raison est que l'homme n'est pas seulement pétri de terre, dont la vie ne consisterait qu'à satisfaire les besoins immédiats. Il projette aussi sa vie vers un horizon beaucoup plus lointain et beaucoup plus profond, poursuivant des idéaux beaucoup plus nobles. Dans ce sens, la vie chrétienne n'est pas moins qu'un chemin de véritable humanisation de l'homme.

L'Evangile lui-même ne dit pas autre chose. Il est question d'être fils d'un Dieu bon pour tous. Le Pape François n'a pas tort de nous inviter si souvent à la tendresse, à la miséricorde, de n'en avoir pas peur, car c'est ce qui construit l'humanité de manière effective. Le Christ, dans ce sens, se veut créateur non seulement d'une nouvelle humanité, mais également d'un humanisme de type nouveau.

Abbé Ildevert Mathurin MOUANGA,
Grand Séminaire Cardinal Emile Biayenda.

REMERCIEMENTS

Les familles KIBAMBA et MALONGA remercient NN.SS.: Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville, Bienvenu Manamika Bafouahouahou, Evêque de Dolisie, Urbain Ngassongo, Evêque de Gamboma, et les Abbés Bertin Foueti, Alain Loemba-Makosso, Daniel Nzika, Armel Kema, Mesmin Massengo, (vicaires généraux et vicaires judiciaires); les révérendes sœurs: de l'archidiocèse de Brazzaville, des diocèses de Kinkala, Ouesso; les Pères du Saint Sacrement, les Pères de la Congrégation des fils de la Charité, les communautés paroissiales: de Saint Pierre Claver, Notre Dame Du Rosaire et de Ndunzia-Mpungu; le bureau national de la Légion de Marie; l'Archiconfrérie Notre Dame du Suffrage de Brazzaville et de la paroisse Saint Pierre-Claver, l'Archiconfrérie Notre Dame du Perpétuel Secours (La Supplique) des paroisses Saint François d'Assise et Saint Jean Marie Vianney de Mouléké; les chorales Notre Dame du Rosaire et Immaculée Conception, les parents, amies et connaissances. A tous ceux qui de près ou de loin les ont soutenus lors du décès de leur regrettée épouse, mère et fille: Albertine NGONGO-MALONGA, décédée le 5 janvier 2019, à Brazzaville. Que le Seigneur vous bénisse et que Sa grâce vous accompagne dans vos ministères. Que l'âme de maman repose en paix auprès de Dieu.

Abbé Alain KIBAMBA

ANNONCE

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

Avis d'Appel d'offres (AA0)
N°: CG - DURQuaP – 001 Tvx - AOI

Pays: République du Congo
Nom du Projet: Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)
Prêt n°: 8588 – CG
Nom du marché: Travaux de construction de 10,363 km des voiries urbaines par pavage, des Ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MBOUKOU et TCHINIAMBI1 à Pointe-Noire répartis en 02 lots distincts.
Appel d'offres (selon le PPM): CG - DURQuaP – 001 Tvx - AOI
Date de Publication: 19 février 2019
Date de dépôt: 29 mars 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires «DURQuaP» et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de Travaux de construction de 10,363 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MBOUKOU et TCHINIAMBI 1 à Pointe-Noire répartis en 02 lots distincts (CG – DURQuaP – 001 Tvx - AOI).

2. La Cellule d'Exécution des Projets en partenariat multilatéral/ Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux de construction de 10,363 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MBOUKOU et TCHINIAMBI1 à Pointe-Noire répartis en 02 lots distincts:

LOT 1: Travaux de construction de 5,002 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales du quartier MBOUKOU à Pointe-Noire.
Il s'agit des rues ci-après:

N°	Dénomination des rues	Longueur	Unité
1	Rue André Grenard Matsoua	400	ml
2	Rue Gniossi	399	ml
3	Rue Bouali	225	ml
4	Rue Mbosso	246	ml
5	Rue Leketi	185	ml
6	Rue Mandombé	180	ml
7	Rue Loussala	135	ml
8	Rue Founzi	183	ml
9	Avenue Ntonou	550	ml
10	Rue Louesse	210	ml
11	Rue Mbochis	116	ml
12	Rue Soulou	375	ml
13	Rue Soulou bis	138	ml
14	Rue N'sikimbila	177	ml
15	Rue Tchizalamou	162	ml
16	Rue Kouyou	115	ml
17	Rue Lefini	113	ml
18	Rue Mongo Kamba	110	ml
19	Rue Mongo Loukossi	194	ml
20	Rue Loulema	148	ml
21	Rue Linengue	174	ml
22	Rue Frère Tchingounga	243	ml
23	Rue N'kidi	112	ml
24	Rue Techmassi	112	ml
	TOTAL	5 002	ml

LOT 2: Travaux de construction de 5,361 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales du quartier TCHINIAMBI 1 à Pointe-Noire.
Il s'agit des rues ci -après:

N°	Dénomination des rues	Longueur	Unité
1	Rue Ifilou	150	ml
2	Avenue Gerard Bitsindou	987	ml
3	Avenue Schoelcher	722	ml
4	Rue Bihele	840	ml
5	Avenue Touloukanou	1 161	ml
6	Rue Chinienzi	560	ml
7	Rue Mouzoumba	941	ml
	TOTAL	5 361	ml

Une visite du site sera organisée par le projet DURQuap en date du 4 mars 2019. Les frais de ladite visite sont à la charge du soumissionnaire et non remboursables. Les candidats pourront soumissionner pour un ou les deux lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus de deux (02) lots. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé «CDco DURQuaP produit DAO» ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont:

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURquaP produit DAO

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 mars 2019 à 12 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci – dessous à 12 heures 30 minutes, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent par lot de:
- Lot 1: 30 000 000 F.CFA;
- Lot 2: 35 000 000 F.CFA.

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.
Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de huit (8) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse auxquelles il est fait référence ci-dessus est:

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral,
5ème étage Immeuble Cheick
TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO;
BP: 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél: (+ 242) 06 667 22 29 /22 613 90 36
Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO

Social

Les pharmaciens ont suspendu leur préavis de grève

Le syndicat national des pharmaciens du Congo, sous la houlette de son premier vice-président Guy Patrick Gondzia, à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire tenue lundi 11 février, a menacé de débrayer le 15 février si leurs doléances n'étaient pas prises en compte.

Des pharmaciens à l'assemblée générale

Mais, après avoir rencontré le 14 février le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la population, les pharmaciens ont tenu vendredi 15 une nouvelle assemblé, pour rendre compte des pourparlers avec les pouvoirs publics. A la fin, le syndicat national des pharmaciens du Congo a décidé de suspendre le préavis de grève jusqu'à l'effectivité de l'annulation de l'autorisation d'ouverture de la pharmacie Abdoul Madjid Traore. Le communiqué final tenant lieu de préavis de grève comportait les points suivants: l'annulation immédiate de l'autorisation d'ouverture de la pharmacie Abdoul Madjid Traore, le règlement de la situation liée à la pharmacie Maya-Maya, le règlement de la situation des pharmacies tenues par les pharmaciens non-inscrits à l'Ordre national des pharmaciens du Congo et ceux dont les titulaires sont décédés depuis 3 ans, l'arrêt des fermetures abusives et non autorisés des pharmacies par les administrations (impôts, CNSS, mairie), la situation des produits pharmaceutiques déclassifiés par la douane et ayant un impact sur le prix de vente.

Après rencontre avec la direction générale de Police nationale, au regard des nouveaux éléments apportés par le syndicat des pharmaciens et l'ordre des pharmaciens sur le cahier de charge, la situation de l'autorisation d'ouverture de l'officine pharmaceutique Abdoul Madjid Traore a été reconsidérée par l'administration. L'inspection générale de la santé a procédé à la suspension à titre conservatoire des travaux et à l'annulation du certificat de conformité. Elle en a notifié l'intéressé et a instruit les grossistes répartiteurs de ne pas procéder à la mise en place.

La situation de la pharmacie Maya-Maya a été clarifiée et sera régularisée conformément à la réglementation en vigueur (annulation de l'autorisation provisoire antérieurement délivrée et octroi d'une nouvelle autorisation au nouvel acquéreur).

Quant à la situation des pharmacies tenues par les pharmaciens non-inscrits à l'Ordre national des pharmaciens et celle des pharmacies dont les titulaires sont décédés depuis au moins trois ans, le syndicat et l'ordre vont transmettre à l'administration la liste des concernés, afin que la réglementation soit appliquée. A cet effet, une commission mixte a été mise en place composée de l'administration, du syndicat et de l'Ordre pour entrer en négociation avec les administrations des douanes, des impôts, de la CNSS et les mairies.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Santé

Prévenir la cécité liée au diabète par le dépistage précoce

En présence du directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la population, de l'inspecteur général de la Santé, du représentant de l'OMS Afrique, des spécialistes du diabète, de l'ophtalmologie et des patients, l'association DiabAction Congo a lancé mardi 19 février à la Maison bleue à Brazzaville, le projet e-Retinodiab Congo. Le but étant d'améliorer la prévention de la cécité liée au diabète, par le dépistage de la rétinopathie diabétique (RD).

Evariste Bouenizabila (à gauche)

Pour le docteur Evariste Bouenizabila, coordonnateur du projet, la RD touche environ un tiers de personnes atteintes de diabète et est l'une des principales causes de perte de vision évitable et de cécité dans cette population. Le dépistage précoce de la rétinopathie diabétique et l'intervention précoce sont essentiels pour prévenir cette atteinte oculaire potentiellement cécitante.

Expliquant la genèse du projet, le Dr Evariste Bouenizabila a déclaré que depuis 10 ans, l'association prend en charge, au sein d'une structure spécialisée dénommée Maison bleue, 151 (adolescents et jeunes adultes) atteints de diabète. Mais des cas de déficiences visuelles ont été observés et enregistrés dans ce groupe, dont l'accès au spécialiste n'est pas à la portée de tous. Constatant cela, l'association DiabAction Congo a lancé le 14 novembre 2018, l'initiative *«Aucun enfant ne devrait devenir aveugle à cause de son diabète»*. Un plaidoyer au niveau national et international est en cours pour acquérir un rétinographe numérique destiné à dépister précocement la maladie. Quoique cher (6.500.000 F.CFA au moins), un appareil a pu être acquis et une spécialiste de Créteil, Mme Rislie Bouzitou, est à Brazzaville pour former le personnel congolais à la manipulation de cette machine. Brazzaville et Pointe Noire vont être les premières villes bénéficiaires du projet. Ensuite suivront les autres localités.

Le projet a entre autres principaux objectifs de: sensibiliser au moins 10.000 personnes atteintes du diabète sur les complications associées à cette pathologie; sensibiliser et former les professionnels de santé de proximité sur le dépistage de la rétinopathie; dépister précocement la RD auprès d'au moins 10.000 personnes atteintes de diabète; rendre disponibles et accessibles les soins oculaires liés au diabète; renforcer la coopération entre diabétologues et ophtalmologues pour le dépistage et la prise en charge de la rétinopathie diabétique; fournir des statistiques sur la RD en République du Congo.

Le taux d'accroissement du diabète en Afrique sera, si l'on y prend garde, de 156%, d'ici à 2040. Ce qui devient une véritable urgence de santé publique.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR AUTORITE DE JUSTICE

Maître Jean Roger BEKABIHOULA, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur près +la Cour d'Appel de Brazzaville, informe le public de Brazzaville et des environs qu'il procédera le samedi 02 mars 2018 à 9 heures précises, dans la grande salle de conférences de la Mairie de Poto-Poto, Brazzaville, à la vente aux enchères publiques des biens mobiliers ci-après:

- Des Imprimantes de marque HP, EPSON et CANON;
- Des cartouches d'encre de marque HP;
- Des cartouches d'encre de marque CANON;
- Des cartouches d'encre de marque XEROX;
- Des cartouches d'encre de marque RICOH;
- Des Switchs de marque D-Link et CISCO;
- Des routeurs de marque D-Link;
- Des adaptateurs;
- Des unités centrales d'ordinateurs;
- Des coques d'unités centrales;
- Des onduleurs de marque APC, Tech-Com;
- Des vidéoprojecteurs;
- Des claviers d'ordinateurs;
- Des ordinateurs portables;
- Des stabilisateurs;
- Des batteries;
- Des rallonges;
- Des CD-R;
- Des mémoires RAM;
- Des meubles de bureau;
- Une machine pour compter les billets;
- Des porte-badges;
- Des papiers A3 de marque HP;
- Des supports de téléviseurs;
- Des antivirus Bitdefender;
- Un perforateur DP600;
- Des boitiers de disque External HDD 2,5" Professional Mobile Disk;
- Un testeur de billets de marque NIGACHI;
- Des alimentations GIGA 360;
- Des mini pro cable tester CY468 A;
- Une carte d'unité centrale;
- Des câbles GIGA 360;
- Des sacs pour ordinateurs;
- Des enveloppes blanches;
- Des sous-chemises;
- Des chaises;
- Des câbles RJ 45 CAT 6.

CONDITIONS DE LA VENTE:

1- Paiement comptant, en espèces ou par chèque certifié;

2- Majoration de 12% en sus du prix d'adjudication;

3- Vente sans aucune garantie;

4- Enlèvement immédiat.

Fait à Brazzaville, le 12 février 2018

Maître Jean Roger BEKABIHOULA

Lutte contre le braconnage

Encore un trafiquant présumé dans les mailles de la Gendarmerie!

Grâce au concours du Projet d'appui à l'application de la Loi sur la Faune sauvage (PALF), les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale et de la direction départementale des Eaux-et-forêts de la Cuvette ont, dans une opération conjointe, arrêté à Oyo en flagrant délit le 17 février 2019, un trafiquant présumé d'ivoire avec quatre défenses d'éléphants.

Le présumé trafiquant et son butin

Aux termes de l'enquête de personnalité menée par la Gendarmerie, le présumé trafiquant, congolais de nationalité, a affirmé s'être approvisionné en pointes d'ivoires depuis le département de la Sangha. Il achemine souventefois son produit en le dissimulant dans une valisette pour tromper la vigilance des services de contrôle. Il fournirait également munitions et vivres aux autochtones pour tuer les éléphants notamment ceux du Parc National d'Odzala-Kokoua, une aire protégée.

Poursuivi pour complicité d'abattage, détention et circulation illégales des trophées de deux éléphants abattus - une espèce animale intégralement protégée -, il encourt des lourdes peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme.

L'éléphant étant menacé d'extinction en République du Congo à cause du braconnage, le Gouvernement et ses partenaires depuis un certain temps ont redoublé de vigilance, pour traquer tout contrevenant (trafiquant ou braconnier) à la loi portant protection de la faune au Congo. Plusieurs trafiquants des produits de la faune sont ainsi régulièrement interpellés, jugés et condamnés à travers le pays. Deux audiences sont d'ailleurs prévues les 20 et 21 février respectivement à la Cour d'Appel de Pointe-Noire et au Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, au cours desquelles comparaîtront des trafiquants présumés des produits fauniques.

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) a prohibé depuis 1989 le commerce international de l'ivoire. Mais, selon une équipe de scientifiques américains, 38.000 éléphants sont abattus chaque année en Afrique pour alimenter le commerce illicite d'ivoire lequel serait en hausse. En République du Congo où l'éléphant est l'une des espèces animales intégralement protégées, l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national de ses trophées sont strictement interdits. Exception est faite toutefois pour les besoins de la recherche scientifique assortie d'une dérogation spéciale de l'administration des Eaux et forêts.

V.M.

ANNONCE

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

Avis d'Appel d'offres (AA0)
N°: CG - DURQuaP – 005 Tx - AOI

Pays: République du Congo
Nom du Projet: Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)
Prêt n°: 8588 – CG
Nom du marché: Travaux de construction de 10,211 km des voiries urbaines par pavage, des Ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MOUKOUNDZI NGOUAKA et SUKISSA à Brazzaville répartis en 02 lots distincts.
Appel d'offres (selon le PPM): CG - DURQuaP – 005 Tx - AOI
Date de Publication: le 19 février 2019
Date de dépôt: le 29 mars 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires «DURQuaP» et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de Travaux de construction de 10,211 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MOUKOUNDZI NGOUAKA et SUKISSA à Brazzaville répartis en 02 lots distincts (CG - DURQuaP – 005 Tx - AOI).

2. La Cellule d'Exécution des Projets en partenariat multilatéral/ Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux de construction de 10,211 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MOUKOUNDZI NGOUAKA et SUKISSA à Brazzaville répartis en 02 lots distincts:

LOT 1: Travaux de construction de 5,072 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans le quartier SUKISSA à Brazzaville.
Il s'agit des rues ci-après:

N°	Dénomination des rues	Longueur	Unité
1	Rue Malanda	130	ml
2	Rue Delamard 1	360	ml
3	Avenue Ntembe	970	ml
4	Rue VOKA	811	ml
5	Avenue non dénommée 3	360	ml
6	Avenue Nzaba	635	ml
7	Avenue Boueta-Mbongo	806	ml
	TOTAL	5072	ml

LOT 2: Travaux de construction de 5,139 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans la zone 1 du quartier Moukoundzi Ngouaka à Brazzaville.

N°	Dénomination des rues	Longueur	Unité
1	Avenue Tchimbabelela	283	ml
2	Bretelle Saint Exupéry	75	ml
3	Rue Mabiala	1312	ml
4	Rue Mini repos	291	ml
5	Contour Ecole CET	150	ml
6	Avenue des Ecoles	464	ml
7	Rue Mabiala bis	467	ml
8	Rue Jeannot	217	ml
9	Rue Théophile Mbemba	675	ml
10	Rue Ignace	410	ml
11	Avenue MOUKONDZI-NGOUAKA	795	ml
	TOTAL	5139	ml

Une visite du site sera organisée par le DURQuaP le 7 mars 2019. Les frais de la visite sont à la charge du soumissionnaire et non remboursables.

Les candidats pourront soumissionner pour un ou les deux lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus de deux (02) lots. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé «CDco DURQuaP produit DAO» ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont:

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURquaP produit DAO

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 mars 2019 à 12 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci – dessous à 12 heures 30 minutes, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent par lot de:

- Lot 1: 32 000 000 F.CFA;
- Lot 2: 31 000 000 F.CFA.

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres. Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de huit (8) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse auxquelles il est fait référence ci-dessus est:

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral,
5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU
(à côté de l'Hôtel King Maya);
Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard
Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 – Brazzaville
République du Congo.
Tél: (+ 242) 06 667 22 29 /22 613 90 36
Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO

1er anniversaire de la Fédération africaine sur l'art photographique (FAAP)

Conférence, exposition, projection, remise de trophées étaient au menu

Portée sur les fonts baptismaux en février 2018 et basée à Dakar, au Sénégal, la Fédération africaine sur l'art photographique (FAAP) souffle cette année sa première bougie. La célébration a eu lieu vendredi 15 février dernier, au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville. En présence de Lebon Chansard Ziavoula, dit Zed, représentant au Congo de cette organisation culturelle internationale de plus de 150 membres issus du continent africain et d'ailleurs, du directeur du CCR, Sergey Belyaev, et des professionnels de la photo, dont ceux venus de Pointe-Noire.

Bienvenu Boudimbou, Sergey Belyaev et Lebon Chansard Ziavoula

Conférence, exposition, projection, remise de trophées étaient au menu de cette commémoration. Le directeur du Centre culturel russe a parlé du photographe russe d'origine polonaise Casimir Zagourski (né le 9 août 1883 à Żytomierz et mort le 10 janvier 1944 à Léopoldville, actuelle Kinshasa, où il est du reste enterré), auteur de très nombreux clichés ethnologiques sur les peuplades de l'Afrique noire. Un vrai passionné de la photo dont des dizaines d'œuvres en cartes postales ont été commentées par Sergey Belyaev, via un vidéo-projecteur. Des photos prises pendant les pérégrinations du photographe en RDC et dans d'autres pays africains.

Zed encadré par les deux récipiendaires

Enseignant à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH) de l'Université Marien Ngouabi, Dieudonné Boudimbou a animé une conférence sur «La photographie à Brazzaville».

Le conférencier a retracé l'histoire de la photo, qu'il a reconnue difficile, à cause du manque de documents. Il a expliqué comment est né cet art, comment il a évolué. Il a aussi parlé des pionniers de la photographie, de ses icônes, des difficultés liées à la pratique de cet art dont la plupart des pratiquants ne sont pas issus des instituts et écoles, et où se pose avec acuité le problème de spécialisation, la concurrence née avec l'arrivée des smartphones, tablettes et autres imprimantes portatives.

Bienvenu Boudimbou a suggéré que les photographes sortent des sentiers battus en ce qui concerne les thèmes abordés, et mettent aussi à profit la toile pour promouvoir leurs œuvres.

Le public a aussi eu droit à la projection d'une vidéo mettant à l'honneur Miakaba Victor, alias Makabus, et Marcel Kebelo Mbambi, photographe-laborantin. Deux esthètes de la photo qui ont été distingués par la Fédération africaine sur l'art photographique. Ils ont reçu des trophées et diplômes d'honneur, pour avoir écrit d'une pierre blanche l'histoire de la photo au Congo.

A rappeler que la FAAP compte en son sein plus de 24 nationalités. Elle est ouverte aux photographes professionnels, amateurs ou passionnés, journalistes culturels, critiques d'art, galeristes, commissaires d'expositions d'art visuel, chercheurs…

Véran Carrhol YANGA

Cinéma

«Sexto», un film signé Prince Baloubeta

Réalisateur et producteur congolais, Prince Baloubeta, connu sous le pseudonyme Big cloz, a présenté le 16 février 2019 à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, son moyen métrage. Un film produit par Congo films factory qui interpelle les femmes sur l'impact de la transmission des contenus sensibles sur les réseaux sociaux. C'était en présence du directeur du Cinéma et des arts au ministère de la Culture et des arts, Claver Lemounka, du conseiller culturel à l'ambassade de France, Michel Pré, et de l'artiste-musicien Roga Roga.

Plus de 500 personnes ont assisté à cette avant-première. Dans ce moyen métrage, l'auteur raconte un phénomène qui devient monnaie courante sur les réseaux sociaux, le «sexto». Une façon d'échanger des contenus ou encore des images intimes aux répercussions graves dans la société.

Les participants à la réalisation du film

L'auteur parle d'une jeune fille qui transmet ses photos intimes à son conjoint, en lui disant: *«N'oublie pas d'effacer après avoir visualisé».* Le jeune garçon accepte, mais ne tient pas parole, puisqu'il présente les documents à ses amis. Oubliant de récupérer son téléphone, l'un d'eux s'en empare et les diffuse sur le net. Ce qui pousse la fille à se suicider.

Au courant de la situation, les parents de la victime décident d'appliquer l'adage *«œil pour œil, dent pour dent».* Voilà comment deux jeunes perdent leur vie à cause de la diffusion de simples images sur la toile.

Prince Baloubeta en appelle donc à une prise de conscience, au sens de responsabilité sur la publication sur le net des contenus jugés sensibles sur le net.

Diachiley MASSAMBA
(Stagiaire)

OFFICE NOTARIAL de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire à Brazzaville
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1er étage Immeuble MA RECONNAISSANCE
B.P.: 14745 – Tél.: (+242) 06 662 4335//05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

Hermès Sûreté
Société A Responsabilité Limitée
Au capital social de 1 000 000 Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
Rez-de-chaussée Immeuble MA RECONNAISSANCE
RCCM: CG-BZV-01-2019-B12-00027

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), sis 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali, 1er étage Immeuble MA RECONNAISSANCE, le treize février deux mil dix-neuf enregistré à Brazzaville à la recette des Impôts de Ouenzé, le quatorze février deux mil dix-neuf, sous le Folio 030/3 n°129.

Il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: Hermès Sûreté ;

Objet social:

-La sûreté aéroportuaire et assistance aux compagnies aériennes à travers le contrôle documentaire et détection des contrefaçons ;

-Le filtrage des passagers et des bagages de soute et de cabine ;

-Le contrôle et sécurisation du fret;

-L'escorte d'équipage.

Siège social: Brazzaville (Congo), sis 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali, rez-de-chaussée Immeuble MA RECONNAISSANCE.

Capital: un million (1 000 000) de Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, libérées et réparties entre les associés dans la proportion de leurs apports respectifs.

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

Exceptionnellement, l'exercice social a été fixé du dix-huit février deux mil dix-neuf et sera clos le trente et un décembre de la même année.

Apports en numéraire: le capital est entièrement constitué par des apports en numéraire. Suivant acte de Déclaration Notariée de Souscription et de Versement du capital reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire, le treize février deux mil dix-neuf, de la société susnommée, enregistré à la recette des Impôts de Ouenzé, le quatorze février de la même année, sous le Folio 030/1 n°127.

Gérance: la société a pour gérant Monsieur Sylvain LEKAKA, nommé pour une durée non-limitée statutairement.

Immatriculation: l'immatriculée de la société au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville a été effectuée le dix-huit février deux mil dix-neuf, sous le numéro CG-BZV-01-2019-B12-00027.

Pour avis et mention,

Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire.

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR AUTORITE DE JUSTICE

Maître Jean Roger BEKABIHOULA, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur près la Cour d'Appel de Brazzaville, informe le public de Brazzaville et des environs qu'il procédera le samedi 02 mars 2018 à 9 heures précises, dans la grande salle de conférences de la Mairie de Poto-Poto, Brazzaville, à la vente aux enchères publiques des biens mobiliers ci-après:

- Des climatiseurs;
- Des micro-ondes;
- Des tables à manger en vitre;
- Des tables basses;
- Des Commodes;
- Des garde-robes;
- Des livings;
- Des réfrigérateurs;
- Des congélateurs;
- Des meubles TV;
- Une cuisinière;
- Des téléviseurs avec écran à plasma;
- Un ventilateur;
- Un réchaud à gaz;
- Un stabilisateur;
- Une machine à jus;
- Une rallonge.

CONDITIONS DE LA VENTE:

1- Paiement comptant, en espèces ou par chèque certifié;

2- Majoration de 12% en sus du prix d'adjudication;

3- Vente sans aucune garantie;

4- Enlèvement immédiat.

Fait à Brazzaville,
le 12 février 2018

Maître Jean Roger BEKABIHOULA

Report du championnat d'Afrique de Kick-boxing

La raison d'une reculade

Le Congo évoque les difficultés financières comme raison ne permettant pas d'accueillir dans les meilleures conditions des délégations étrangères dans sa capitale, à la période originelle. L'Association congolaise de kick-boxing n'a pas d'autres choix.

Initialement prévu du 21 au 23 février 2019 au gymnase Henri Elendé, à Brazzaville, le championnat d'Afrique professionnel de kick-boxing, première édition dénommée ''To Sangana'', vient d'être reporté sine-die.

Selon le communiqué de l'Association congolaise de kick-boxing (Boxe pieds-poings), le report de la compétition est dû à des *«problèmes financiers»* de dernière minute. Clairement, elle n'a pas encore obtenu l'accompagnement financier plus que jamais attendue de sa tutelle fédérale, en l'occurrence la FECOKA-AMA (Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires) dont elle est un membre. L'instance dirigeante du karaté serait, elle-même, confrontée à des soucis financiers.

Cette situation semble arranger les pays participants, en ce sens qu'elle permet à leurs athlètes de mieux peaufiner leur préparation. *«Nous étions déjà prêts, à la date initiale. Nos athlètes n'attendaient que le jour J»,* a indiqué, par contre, Gerry Blaise Bollé, le président de l'Association congolaise de kick-boxing.

L'affiche de la compétition

Sur un tout autre plan, a expliqué Gerry Blaise Bollé, *«vu que la compétition a été attribuée au Congo par la Confédération africaine de la discipline, elle décidera avec la FECOKA-AMA des nouvelles dates de la compétition dès que possible»*

La désignation du Congo avait été actée au Gabon après la contestation du premier combat qui a opposé en juillet 2016, à Libreville, le Congolais Roussel Ditoumona à un Gabonais lors d'un championnat d'Afrique.

En dépit de la *«caprice financière»* du moment, pour paraphraser Gerry Blaise Bollé, le kick-boxing congolais va son chemin, sans s'écarter de son programme d'activités. Lui et les membres de son association n'entendent pas, par exemple, renoncer à leur participation aux championnats de la zone 4 qui se tiendront en avril, à Yaoundé (Cameroun). Pour eux, ce rendez-vous revêt, également, une grande importance. *«Nous avons toujours été présents. Nous n'envisageons même pas faire piètre figure. Notre volonté est, plutôt, de hisser haut le drapeau du pays»,* conclut Gerry Blaise Bollé.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Agenda

Le championnat de ligue 1 de football convie le public aux matchs ci-après comptant pour la douzième journée:

Samedi 23 février: FC Kondzo-Patronage Sainte-Anne (14h) et Etoile du Congo-Inter Club (16h), au Stade Massamba-Débat.

Dimanche 24 février: Diables-Noirs-V. Club-Mokanda (15h30), au Stade Massamba-Débat; Nico-Nicoyé-JST (14h) et AS Cheminots-FC Tongo (16h), à Pointe-Noire; AC Léopards-La Mancha (15h), à Dolisie.

Nostalgie

Il était une fois Bienvenu Kimbembé ''Akim''...

On ne s'entretient pas avec Kimbembé ''Akim'', l'ancien milieu de terrain international de Télésport et des Diables-Rouges, comme on le ferait avec n'importe quel footballeur. Il y a quelque chose qui le soustrait à la règle du milieu. Et à 65 ans(né le 13 décembre 1954), le bonhomme n'a pas changé. Il ne met pas de gants pour dire ce qu'il pense. Il appelle un chat par son nom. Cela lui a valu de solides inimitiés. Mais il s'en moque. L'ex-vedette a ouvert sa porte à l'ami journaliste. Sans jeux de masques et sans faux-semblant.

Bienvenu Kimbembé, jouez-vous toujours au football?

**Je m'amuse de temps en temps avec les anciens footballeurs de ma génération, notamment les Ewawa d'Elengi éyé. Récemment, j'ai refoulé la pelouse du Stade Massamba-Débat (Stade de la Révolution, à notre époque) à l'occasion des 70 ans d'âge de Mbemba ''Tostao''.

D'où te vient le sobriquet ''Akim''?

**Depuis mon enfance. Je m'identifiais, semble-t-il, à ce personnage d'une bande dessinée. Derrière la Grande école de Poto-Poto, où il y avait un bois, j'étais ''le roi de la jungle''. J'en ai porté d'autres: ''Wanka'', ''L'enfant terrible'', ''Monseigneur'', ''Mokonzi ya terrain'', etc.

Allons ''Akim'', respectons la chronologie. Parles-nous de tes débuts.

**C'était en 1967, je crois. Je jouais alors dans des clubs de quartier, à Poto-Poto: Benfica, d'abord, Santos ensuite, avec notamment Ndomba ''Géomètre'' et Gambou-Ondono. J'ai ensuite intégré Sotexco-Sport, l'équipe de l'Usine textile de Kinsoundi, en 1971. C'était maintenant le ''gros ballon'', comme on disait à l'époque. Puis, Patronage Sainte-Anne où j'ai rejoint mon ami Gambou-Ondono, mais j'avoue que ça n'a pas marché. Après, j'ai tenté ma chance au CARA en 1972, mais à cause d'une altercation avec un ancien, en l'occurrence Vieux Nkanza, à qui j'avais dit mes quatre vérités, ce dernier m'a chassé du club au bout de deux séances d'entraînement. Je ne l'ai pas regretté par la suite.

Te voilà donc obligé de changer de club. Un problème d'instabilité?

**Je crois que c'était plutôt une affaire de circonstance. Plus en tout cas qu'un problème d'instabilité. Je ne mets pas de gants pour dire ce que je pense. Je hais l'injustice. Après CARA, je me suis retrouvé dans Télésport. Là-bas aussi ça a failli mal tourner, parce que Michel Oba (+), l'entraîneur, m'avait laissé sur la touche deux fois de suite à l'entraînement. Je lui ai dit que ses préférés ne me valaient pas, que je comprenais pourquoi l'équipe avait fait naufrage contre Patronage (0-10)! Cela ne lui avait pas plu et il m'avait mis à la porte.

Et après?

** Un dirigeant m'a rattrapé et fais revenir. Il me restait de faire la démonstration de mon talent en matchs. Ça n'a pas vraiment traîné. Dès les premiers matchs, je me suis révélé comme un catalyseur de qualité. En quatre matchs, j'ai inscrit deux buts.

Kimbembé ''Akim''

Te souviens-tu contre qui?

** Bien sûr. Il s'agissait du CS Negro et du Racing. Contre CARA, j'avais été passeur pour notre but égalisateur. Sans oublier le match contre Etoile du Congo.

Combien de temps es-tu resté dans Télésport?

**De 1973 à 1984. En 1985, j'ai signé au CARA, mais après quelques matchs j'ai dû abandonner.

Etais-tu la grande vedette de l'équipe?

**Je peux le dire. Sinon je ne me serai pas frayer une place en équipe nationale, tant les places chez les Diables-Rouges étaient fournies en vedettes à la célébrité établie. Pour un joueur évoluant dans une équipe de seconde zone, j'ai réussi ce pari et j'en suis fier.

Et le championnat, tu ne l'as jamais décroché avec Télésport.

**Non. Il faut dire qu'en 1983 on l'a perdu bêtement alors que nous avions fait course en tête jusqu'à la dernière journée. Malheureusement, battu par V.Club-Mokanda alors que nous menions 2-0, on a laissé filer le titre. Et l'Etoile du Congo s'en est emparé. Cela ne m'a pas empêché de disputer deux fois la Coupe d'Afrique des clubs champions, avec le CARA en 1975 et 1976.

Quels souvenirs marquants gardes-tu de ta carrière?

**Sur le plan collectif, la participation à la CAN 1978 au Ghana. Avec cependant un petit sentiment de frustration parce que j'estimais être injustement mis à la touche. Le courant passait mal entre Maurice Ondjolet, l'entraîneur, et moi. Je contestais ses choix, notamment à mon poste. J'ai ainsi raté les deux premiers matchs. En signe de protestation, je suis resté à l'hôtel, contre le Maroc. Je n'ai disputé que la dernière rencontre, contre la Tunisie, mais on était déjà éliminés.

Est-ce tout?

**Il y a eu de belles pages comme la médaille d'argent aux 1ers Jeux d'Afrique centrale de 1976 à Libreville et surtout le match fabuleux contre le Cameroun, en finale. Je me souviendrai toujours également du match Congo-Cameroun (4-0), à Brazzaville. Nous avions donné une leçon de football aux Lions indomptables!

Adolescent, avais-tu un modèle, un joueur qui te faisait rêver plus qu'un autre?

**Bien sûr. Balekita ''Eusébio'' était mon modèle absolu, une sorte d'idéal. A l'époque, il jouait dans Patronage Sainte-Anne.

*** Tu avais un souffle inépuisable, mais on dit que pas plus que Christian Mbama ''Lapéta''.***

**J'ai mis fin à cette polémique. Comment? Au test cooper, j'avais fait 11 tours de piste, mon ami Mbama en avait fait 8 et demi. Faut-il encore que je conclue?

Pour conclure, comment voyez-vous le foot congolais aujourd'hui?

**Les jeunes sont obnubilés par l'argent. C'est tant mieux pour eux, mais ils oublient que seul le travail paie.

Propos recueillis par
Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(A côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville / Tél.: (00242) 04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«MAB-SERVICES»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA / Siège Social: 08, rue Ewo, Talangaï, Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2019-B13-00025 / REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 7 février 2019 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 08 février 2019, sous le folio 026/15 numéro 111, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «MAB-SERVICES»;

Forme sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.);

Capital social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège social: 08, rue Ewo, Talangaï, Brazzaville, République du Congo;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo et en général dans tous autres pays:

* Le transport urbain (Taxi, bus);
* Les opérations de crédit;
* Les fournitures de bureau;
* La location et la vente de voitures.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 07 février 2019 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 08 février 2019 sous le folio 026/14 numéro 110, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique;

Gérant: Monsieur LEKIBI MABBA, de nationalité congolaise, demeurant à Brazzaville;

Immatriculation au R.C.C.M.: la Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 13 février 2019, sous le numéro CG-BZV-01 2019 B13-00025.

Fait à Brazzaville, le 18 février 2019

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire.

Cameroun: les joueurs non payés, la FIFA met la pression

Dans un récent rapport, le SYNAFOC (Syndicat national des footballeurs du Cameroun) et la FIFPro (Fédération internationale des footballeurs professionnels) ont tiré la sonnette d'alarme concernant le championnat camerounais. Les deux organismes s'indignent de la situation de nombreux joueurs qui n'ont reçu ni prime ni salaire de la part de leur club depuis plusieurs mois et même depuis deux saisons pour certains… Au total, 24 formations sont concernées. Alertée, la FIFA a tapé du poing sur la table et, dans un courrier en date du 18 février, l'instance a demandé à la FECAFOOT (Fédération camerounaise Fecafoot) de prendre des mesures pour initier la sortie de crise d'ici au 4 mars. Déjà un dossier brûlant pour le nouveau président de la FECAFOOT, Seydou Mbombo Njoya.

Gabon: 8 mois après, le championnat enfin de retour!

Le football va enfin reprendre ses droits au Gabon. A l'arrêt depuis 8 mois, le championnat national va faire son retour samedi 23 février 2019 avec le match d'ouverture entre le promu de l'AS Dikakis et le tenant du titre, Mangasport. Cette reprise fait suite à la convention de financement signée le 8 février entre le ministre gabonais des Sports, Alain-Claude Bilie-By-Nze, et la société Gabon Oil Company, qui va financer la reprise de la compétition.

La CAN U20 au Mali

Le Mali a remporté le dimanche 17 février dernier la Coupe d'Afriques des nations des moins de 20 ans, aux dépens du Sénégal. Une première victoire dite historique. Les quatre pays ayant atteint les demi-finales, à savoir le Mali, le Sénégal, l'Afrique du Sud et le Nigeria vont prendre part à la Coupe du monde de cette catégorie, du 23 mai au 15 juin 2019 en Pologne.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Relance des appels à candidature aux postes de direction à l'Institut National du Travail Social

Contexte
Créé par la loi n° 6-2015 du 19 février 2015, l'Institut National du Travail Social (INTS) est un dispositif emblématique du renforcement des capacités du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire (MASAH) et de l'ensemble du système de l'action sociale au Congo.

A ce titre, les missions principales de l'INTS sont:

- D'assurer la formation initiale et continue dans le domaine du Social (l'INTS forme actuellement des assistants des services sociaux, des éducateurs spécialisés, des animateurs de développement social local, et autres spécialités plus tard.);
- De développer la recherche-action et la recherche appliquée en travail social.

L'INTS est placé sous la tutelle administrative du ministère en charge des affaires sociales et sous la tutelle académique du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

A la rentrée académique 2017-2018, l'établissement accueille 120 étudiants au niveau de la licence et de 40 étudiants en master en encadrement des services sociaux. Les formations au cycle de licence sont organisées sur trois années conformément au système LMD et comporte une part importante de formation pratique sur les sites qualifiants des partenaires. Le cycle de formation au master est organisé sur une durée de deux années. L'année 2018 marque l'année de diplomation de la première cohorte d'étudiants de l'Institut au niveau de la licence.

Conformément au décret n°2018-311 du 16 août 2018 portant approbation des statuts de l'INTS, les deux ministères de tutelle recrutent:

1) Pour le poste de Directeur Général
Sous l'autorité du Président du comité de direction, le Directeur général a pour mission de:
- Gérer l'Institut dans le cadre des orientations stratégiques approuvées par le comité de direction;
- Préparer et exécuter les délibérations du comité de direction;
- Présider le conseil d'établissement, le conseil pédagogique et le conseil scientifique;
- Soumettre les avis du conseil d'établissement au comité de direction;
- Préparer le programme d'activités, le budget et le rapport d'activités annuel de l'Institut;
- Gérer les ressources humaines;
- Nommer les jurys;
- Représenter l'institut dans tous les actes de la vie civile;
- Ester en justice au nom et pour le compte de l'Institut;
- Passer les contrats de fournitures, de services et des travaux conformément aux textes en vigueur en matière de passation des marchés;
- Assurer la communication sur l'Institut;
- Organiser, en liaison avec les sites qualifiants, les stages d'imprégnation et de spécialisation;
- Organiser les activités physiques, sportives et culturelles

Qualifications et compétences
• Un diplôme de doctorat;
• Des compétences avérées en gestion financière et en gestion des ressources humaines;
• Une capacité d'analyse des enjeux financiers, stratégiques et humains d'un établissement d'enseignement supérieur;
• Une bonne connaissance des enjeux de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la recherche;
• Capacité à conduire le dialogue social, sens de diplomatie, de facilité d'adaptation et de capacités de communication;
• Excellente capacité relationnelle, capacité d'adaptation et aptitude à animer une équipe pluridisciplinaire dans un environnement complexe.

Expériences professionnelles
• Une expérience de 5 ans minimum dans une fonction de direction;
• Expérience de la coopération avec des partenaires techniques et financiers, de pilotage et de gestion de projets;
• Expérience de direction dans un établissement d'enseignement supérieur, ou d'une composante importante d'un établissement de ce type, dans ses dimensions pédagogique, administrative et financière;
• Expérience dans la conduite de projets structurants, notamment sur le volet financier.

2) Pour le poste de Directeur des affaires académiques
Sous l'autorité du Directeur Général, le directeur des affaires académiques a pour mission de:
- Coordonner l'ensemble des activités pédagogiques;
- Veiller à l'application des programmes d'enseignement;
- Organiser les réunions pédagogiques;
- Organiser les échanges d'enseignants avec les établissements d'enseignement supérieur partenaires;
- Centraliser et traiter toutes les demandes de candidature des étudiants;
- Veiller à l'harmonisation des programmes avec les avis des organes consultatifs;
- Elaborer et exécuter le planning des examens et concours;
- Suivre le déroulement des concours d'entrée;
- Veiller à la planification des stages pratiques des étudiants;
- Organiser des stages de recyclage et de perfectionnement des techniciens et cadres supérieurs en travail social;
- Coordonner tous les stages ainsi que les contenus de la pédagogie pratique et appliquée;
- Identifier et être en relation avec les sites qualifiants de stage;
- Préparer les accords avec les sites qualifiants;
- Mettre en place la formation et l'accompagnement des acteurs associatifs susceptibles de recevoir les stagiaires, dans le développement de leurs structures et de leurs projets;
- Mettre en place les activités spécifiques de formation adaptées aux problématiques sociales.

Qualifications et compétences
• Un diplôme de doctorat;
• Bonne connaissance du système et des institutions de l'enseignement supérieur en République du Congo;
• Bonne connaissance de la structuration et du schéma institutionnel de l'enseignement supérieur et de recherche;
• Capacité à gérer des programmes de formation relevant du champ de l'action sociale;
• Grande capacité d'écoute et de direction d'équipes pluridisciplinaires;
• Capacité à coordonner des activités pédagogiques et capacité d'accompagner le personnel académique dans la formation de formateur;
• Maitrise des outils bureautiques;
• Aptitudes à la communication et excellent niveau relationnel;
• Capacité d'adaptation à différents publics cibles;
• Connaissance du champ de l'action sociale et de ces partenaires en République du Congo et plus particulièrement des sites qualifiants;
• Connaissance du système LMD.

Expériences professionnelles
Expérience de minimum 3 ans en matière de pédagogie, de gestion et organisation de la scolarité et de gestion de concours et examens;
Expérience réussie en gestion d'équipe pluridisciplinaire;
Expérience réussie en matière académique.

3) Pour le poste de Directeur des affaires administratives, financières et des ressources humaines
Sous l'autorité du Directeur Général, le directeur des affaires administratives, financières et des ressources humaines a pour mission de:
- Gérer les affaires administratives;
- Gérer les finances, le matériel et les équipements;
- Gérer les ressources humaines;
- Tenir à jour la comptabilité matière;
- Préparer et exécuter le budget de l'institut;
- Assurer le suivi médical et l'accompagnement social des personnels et étudiants de l'institut.

Qualifications et compétences
- Un diplôme de MBA ou un diplôme équivalent dans le domaine de l'administration et/ou des finances;
- Compétences avérées en comptabilité publique et en règles de procédures budgétaires;
- Une bonne connaissance des procédures, des circuits financiers et de la réglementation en vigueur en matière de gestion de personnel en République du Congo;
- Une bonne connaissance de l'utilisation des logiciels comptables;
- Capacité d'assurer l'engagement, la liquidation des dépenses et le mandatement des dépenses;
- Capacité de suivre les encaissements, préparer et procéder au règlement de la dépense;
- Capacité de suivre les opérations comptables et établir un état de trésorerie;
- Capacité de fixer des objectifs clairs, de déléguer, de motiver et d'apprécier le personnel;
- Excellente capacité relationnelle, capacité d'adaptation et aptitude à animer une équipe pluridisciplinaire dans un environnement complexe.

Expérience professionnelle
• Une expérience de minimum de 8 ans dans la gestion des finances de l'État,
• Une expérience d'au moins quatre ans en matière de gestion des ressources humaines de préférence dans l'administration publique;
• Une expérience de gestion de projet sur financement des partenaires techniques et financiers serait un atout.

4) Pour le poste du Directeur de la recherche, de la documentation et de l'assurance qualité
Sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur de la recherche, de la documentation et de l'assurance qualité a pour mission de:
- Proposer les thèmes de recherche en relation avec le travail social;
- Diffuser les résultats des études et des recherches en travail social;
- Produire et diffuser des documents en relation avec le travail social;
- Animer des conférences sur les thèmes sociaux;
- Gérer les archives et la documentation.

Qualifications et compétences
• Un diplôme de doctorat;
• Bonne connaissance de la recherche, plus particulièrement de la recherche en travail social et des institutions de recherche en République du Congo;
• Bonne connaissance de la structuration et du schéma institutionnel de l'enseignement supérieur et de recherche;
• Capacité à diriger des recherches-actions et des recherches appliquées dans le champ de l'action sociale;
• Capacité à diriger des équipes pluridisciplinaires;
• Très bonne connaissance de la démarche qualité en formation supérieure et en recherche;
• Connaissance des procédures des organismes de financement de la recherche.

Expériences professionnelles
• Expérience de minimum 3 ans dans le domaine de la recherche;
• Expérience avérée en gestion d'équipes pluridisciplinaires de recherche;
• Expérience avérée en milieu de la recherche;
• Expérience avérée de développement de réponse d'appels d'offres de recherche;
• Expérience avérée de recherche appliquée, de recherche-action dans le domaine de l'action sociale.

5) Pour le poste de Directeur de la coopération
Sous l'autorité du Directeur Général, le directeur de la coopération a pour mission de:
- exécuter les délibérations du comité de direction, et les conclusions du conseil d'établissement relatives à la coopération;
- élaborer en collaboration avec les services intéressés, la politique de coopération de l'institut;
- définir les termes de référence de la coopération en matière du travail social;
- promouvoir la coopération bilatérale et multilatérale dans les domaines de sa compétence;
- Promouvoir et développer les partenariats;
- Suivre et développer les relations fonctionnelles avec les établissements intéressés aux questions du travail social.

Qualifications et compétences
- Un diplôme de doctorat;
- Disposer de connaissances juridiques (droit public, droit privé et en relations internationales);
- Savoir conduire une démarche de projet et la gestion de partenariats;
- Maitriser les techniques d'expression écrites et orales (rapports d'activité, notes de synthèse, supports de communication);
- Savoir utiliser les bases de données, les logiciels courants de bureautique, les technologies d'information et de communication;
- Connaitre de manière approfondie la situation internationale dans les champs de la formation et de la recherche en travail social;
- Connaitre les règles de fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur au République du Congo et les principaux systèmes internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche;
- Avoir des qualités relationnelles, capacité à travailler en équipe;
- Avoir l'aptitude à constituer et à développer des réseaux professionnels nationaux et internationaux.

Expériences professionnelles:
• Expérience de minimum 3 ans dans le domaine de la coopération;
• Expérience dans un poste axé sur les relations internationales.

Les modalités de candidature
Les dossiers de candidature doivent être adressés à Madame le Ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire, et se composent de la manière suivante:

1. Une lettre de motivation
2. Un CV précisant les compétences du candidat, sa formation académique, son expérience professionnelle et les responsabilités universitaires, professionnelles ou administratives qu'il a assurées. Ce formulaire doit être signé par le candidat et porter sa photo d'identité.
3. Les pièces justificatives du niveau d'instruction, les compétences professionnelles et les expériences décrites dans le CV du candidat.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 11 mars 2019 à 14h00 au secrétariat du cabinet du Ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire (ex-immeuble de la direction centrale de la Solde), situé derrière le Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous:
contact@affaires-sociales.gouv.cg.
Contact téléphonique: (242) 055568743, 055265484, 066157757, 066448112

Les candidats retenus après examens des dossiers, passeront des entretiens.

Fait à Brazzaville, le 08 janvier 2019

BUROTOP IRIS

VESTEL

LES BONS PLANS DE NOËL

4 Avenue Cardinal Emile Biayenda - centre ville - Bzv Tél : 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - P/N Tél : 05 605 60 56

www.burotopiris.com